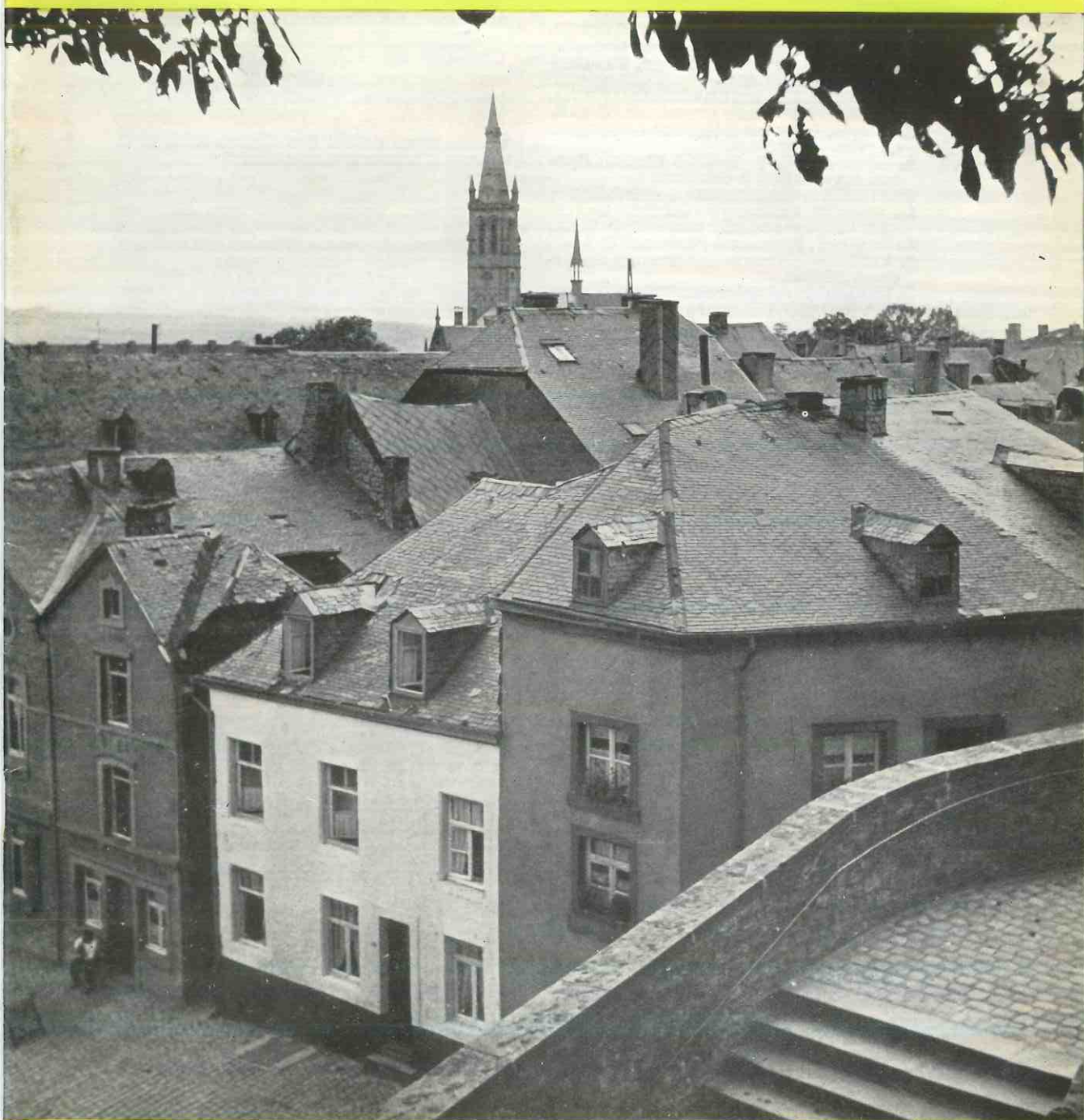




Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



« ARDENNE ET GAUME A. S. B. L. »

Renseignements divers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur aux Archives de l'État à Namur, Chargé de cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. E. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.
M. COSYN, Ingénieur.

H. DANDOY, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

L'Abbé CH. DUBOIS, Professeur honoraire.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

J. FRANÇOIS, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du « Vieux Liège ».

A. FREYENS, Président des « Amis de la Fagne ».

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

G. MANIL, Professeur à l'Institut Agronomique de l'État à Gembloux.

A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut Agronomique de l'État à Gembloux.

PONTHIERE, Administr. des « Amis de la Fagne ».

W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

O. TULIPPE, Professeur à l'Université de Liège.

J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

N. VERLAINE, Administr. des « Amis de la Fagne ».

J. M. VRYDAGH, Professeur à l'Institut belge du Bois.

R. WALOT, Réviseur de banques.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

L. CHRISTOPHE, Directeur général des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique.

Baron JULES DE MONTELLIER d'ANNEVOIE, Délégué du Touring club de Belgique.

A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.

TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; H. DANDOY ; Abbé CH. DUBOIS ; L. HERLANT ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; J. M. VRYDAGH ; Comte Ferdinand d'URSEL, Secrétaire-Général.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. R. BRENÉ, A. COLLART, L. HERLANT, R. MAYNÉ, A. NOIRFALISE, Comte Ferdinand d'URSEL, J. M. VRYDAGH.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Reserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de « *Reserves naturelles* ». Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguons aux générations à venir.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Achat ou location de territoires dont la protection ou la réservation s'intègrent aux buts poursuivis par notre Association. — Publication de la revue trimestrielle « *Parcs Nationaux* ». — Organisation de visites guidées dans nos Parcs Nationaux. Conférences, réunions etc...

COTISATIONS

Membre à vie

Cotisation unique ... 5.000 fr. minimum

Membre protecteur

Cotisation annuelle ... 1.000 fr. minimum

Membre collaborateur

Cotisation annuelle ... 200 fr. minimum

Membre adhérent

Cotisation annuelle ... 100 fr. minimum

Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants

Cotisation annuelle ... 60 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de diverses grottes présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : 25 francs (au lieu de 50 francs).

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Signalons aussi que nos membres bénéficient d'une réduction à l'entrée au FORT de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant ; 30 fr. par famille.

Groupes scolaires, scouts : 10 fr. par élève non-membre ; 5 fr. par élève-membre ou fils de membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes : 15 fr. par adulte ; 10 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles. POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc national soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant ; 12 fr. par famille.

Groupes scolaires, scouts : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ;

Professeur gratuitement admis.

Autres groupes : 6 fr.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant ; 12 fr. par famille.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre.

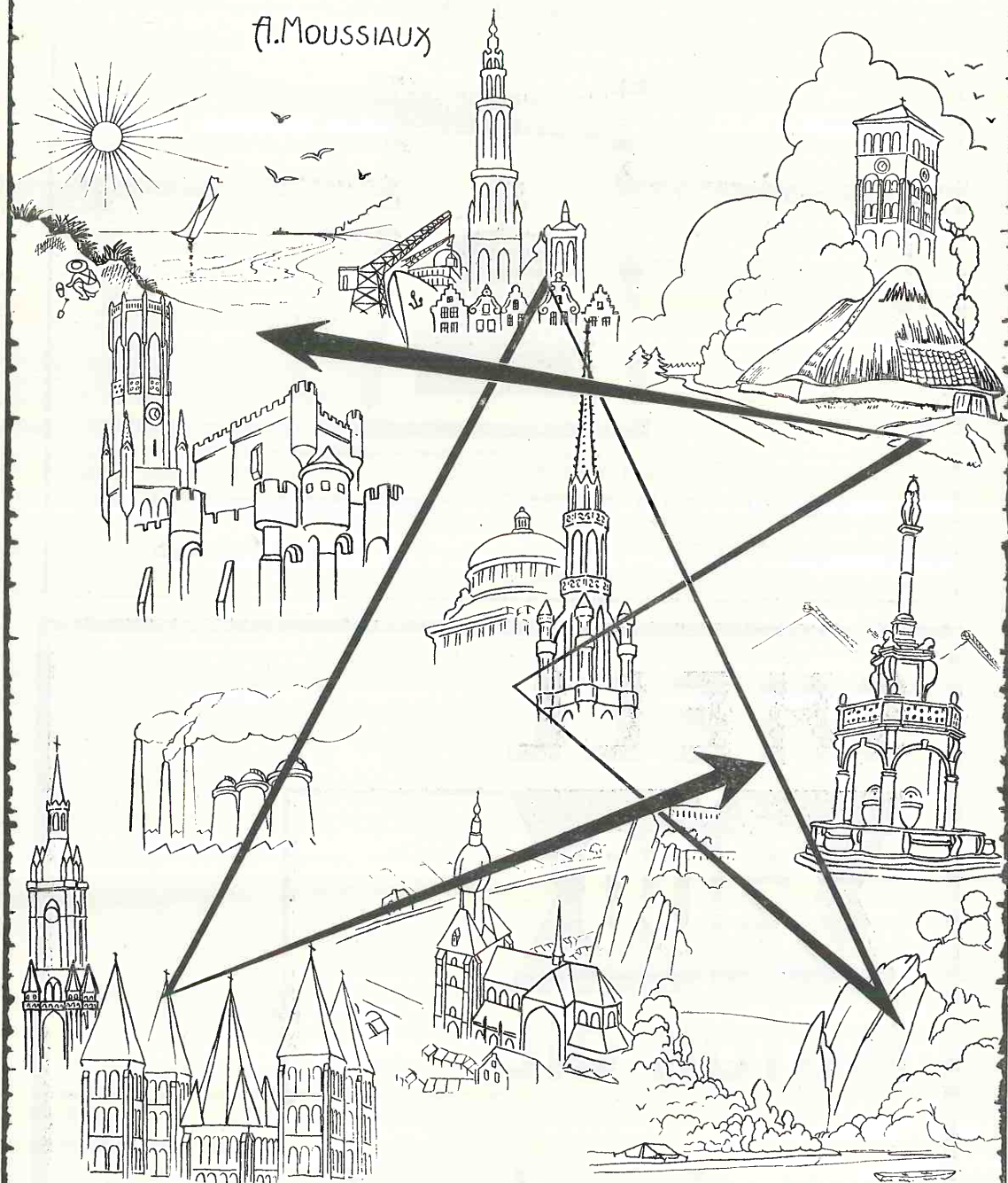
Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes : 6 fr.

Réductions aux membres du Touring Club de Belgique et de l'Association Touristique de Wallonie.

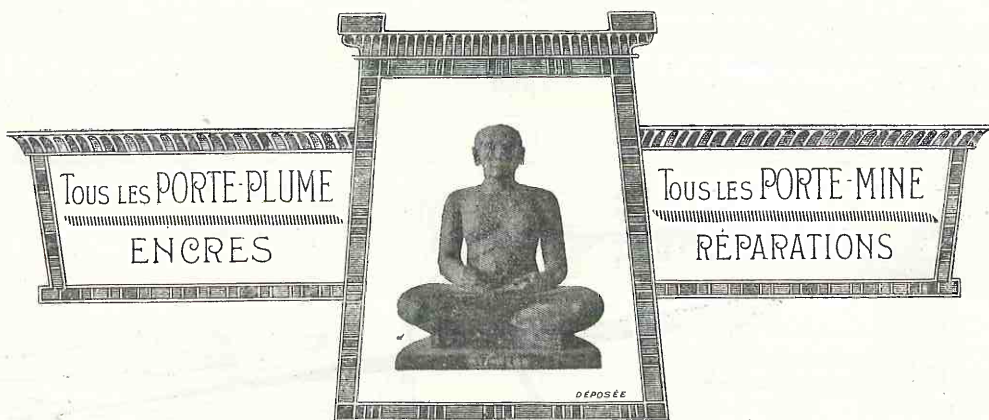
SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

A. MOUSSIAUX



*Les Chemins de fer belges vous offrent leurs services
pour vos voyages et vos transports*

AU STYLO



6 BOULEVARD ANSPACH (à côté des Augustins)
Tél. 18.09.93
BRUXELLES

SHELL

X-100

MOTOR OIL



a quelque chose de mieux

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,
M. RENARD, 56, Boulevard S^t Michel, Bruxelles.

Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL : COMTE FERDINAND D'URSEL, 41, RUE MARIE DE BOURGOGNE, BRUXELLES.

SOMMAIRE

Aperçu de l'Histoire d'Arlon (A. BERTRANG)	67
La Situation linguistique au Pays d'Arlon (A. BERTRANG)	72
Curiosités géologiques autour d'Arlon (Charles DUBOIS)	74
La Chouette Effraie (J. TURBANG)	77
La Haie (M. BOUDRU)	78
Le Cini et son Milieu (André LECERCQ)	80
Arlon, Souvenirs folkloriques (C. D.)	82
Le Maître d'École (J. V.)	85
Le Vie d'Ardenne et Gaume	86

APERÇU DE L'HISTOIRE D'ARLON

par A. BERTRANG

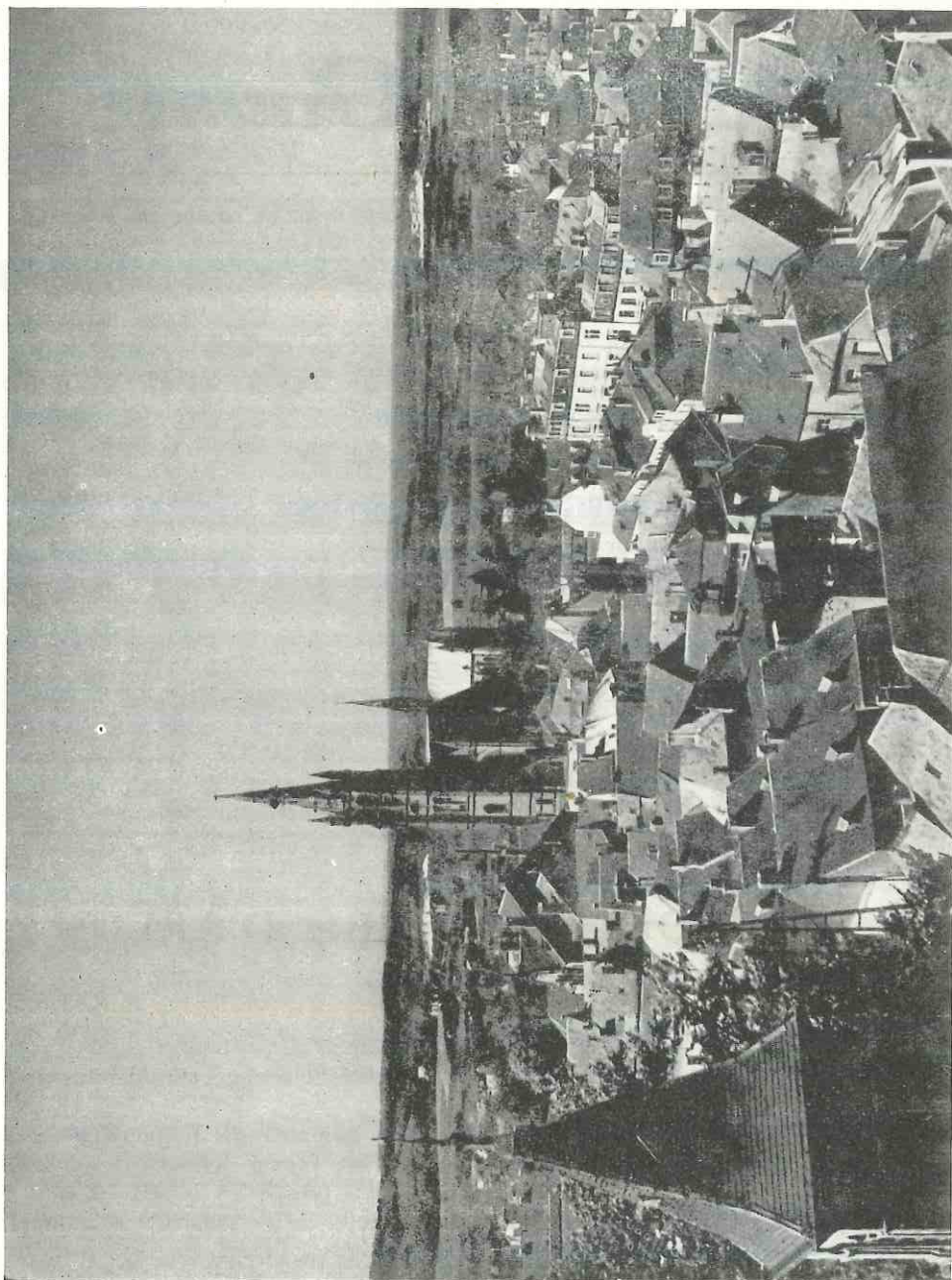
Ainsi que le démontre son antique appellation *Orolaunum* ou *Arelaunos*, Arlon est d'origine celtique : l'endroit existait donc longtemps avant l'ère chrétienne. Aucun vestige important n'en a été retrouvé. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la bourgade s'étendait aux bords de la Semois naissante, au pied méridional de la butte, sur laquelle s'étage la ville actuelle.

Après la conquête de la Gaule par Jules César, Arlon, par où passa la voie impériale de Reims à Trèves, devint un Vicus, l'une

des localités les plus considérables de la Trévirie.

Centre administratif économique et religieux d'une région agricole, Arlon connut une grande prospérité durant les trois premiers siècles de l'occupation romaine.

Les pierres sculptées, conservées au musée d'Arlon, nous permettent de faire revivre toute la civilisation rurale de cette époque, c'est-à-dire la vie privée et publique, le commerce, l'industrie, l'agriculture, l'instruction, la situation linguistique, les arts, les



Panorama d'Arlon.

(Photo Dédé, cliché photographique C. G. T.).

croyances, les us et coutumes en notre ville sous les Romains.

Œuvres d'artisans locaux, ces monuments témoignent d'un art original, particulièrement développé au II^e siècle, de sorte que l'on a pu parler d'une école arlonaise, la première école nationale de sculpture en Belgique.

Arlon peut être considérée comme le type de la ville provinciale en Gaule romanisée.

Les incursions des Barbares dès le milieu du III^e siècle mirent fin à cette prospérité. Vers la fin de ce siècle, on fortifia la butte qui dominait le Vicus, et les habitants ne tardèrent pas à délaisser la vallée pour se réfugier à demeure dans le *castrum* ou *castellum*. Jusqu'en 1830, les Arlonais devaient continuer à vivre dans l'étroite forteresse.

Au V^e siècle, les Francs s'installèrent en masse à Arlon, après les invasions germaniques et germanisèrent la ville et sa banlieue.

Trois langues furent ainsi parlées par les Arlonais au cours des âges : le celtique avant la conquête romaine, puis le latin sous l'occupation romaine, mais avec survivance du celtique comme langue populaire, enfin l'allemand ou plus exactement un dialecte francique depuis les invasions jusqu'à nos jours.

Du V^e au X^e siècle l'histoire d'Arlon nous est à peu près totalement inconnue : s'il est vrai que ce sont les peuples heureux qui n'ont pas d'histoire, nos ancêtres durent jouir à cette époque d'un bonheur édenique.

A partir du XI^e siècle, Arlon fut le chef-lieu d'un comté, puis marquisat ; un château-fort fut érigé au sommet de la butte ; le rempart fut élargi vers le sud ; un marché y fut installé avec des halles et une croix de franchise ; neuf métiers, dotés de privilèges variés, y travaillèrent comme dans une ruche ; bref, Arlon était une petite ville libre de 1200 à 1500 habitants, un peu frondeurs, mais joyeux et diligents, comme le prouve maint écho de ce passé lointain.

Faute de place, il faut renoncer à passer en revue les dynastes de cette époque, comtes et marquis semblables à ceux des autres principautés médiévales.

Rattaché au comté de Luxembourg au XIII^e siècle, lors du mariage du marquis Waleran IV d'Arlon avec la comtesse Erme-

sinde, le pays d'Arlon partagea le sort du Luxembourg jusqu'à l'époque contemporaine.

A la prospérité médiévale succéda une période de misères et de calamités publiques, provoquées par le duel entre les Habsbourgs et les Angoulême-Bourbons.

Au cours des guerres ininterrompues entre la France d'un côté et l'Espagne et l'Autriche de l'autre, notre région fut à chaque instant envahie, opprimée, maltraitée par ses alliés comme par ses ennemis.

Sacs, épidémies, incendies, ces trois mots effroyables résument l'histoire d'Arlon au XVI^e, au XVII^e et même encore au XVIII^e siècle.

Les malheurs de l'époque moderne, comme on a dénommé ces épreuves, apparaissent effroyablement dans une simple énumération, dénuée de détails quelconques.

1. invasions françaises en 1542 et 1544 avec pillage et destruction de la ville.

2. retour des Français en 1558 avec massacre et démolition suivis d'une misère inconnue jusqu'alors.

3. incendie d'Arlon en 1563 et 1564, calamité qui mit le comble au désespoir des habitants.

4. en 1604 incursion de flibustiers hollandais, qui rançonnèrent cruellement les Arlonais.

5. de 1621 à 1665 sévit la guerre de trente ans, au cours de laquelle la prévôté d'Arlon éprouva sinistre sur sinistre : peste, famine, excès de la soldatesque. Plus des deux tiers de la population périrent affreusement.

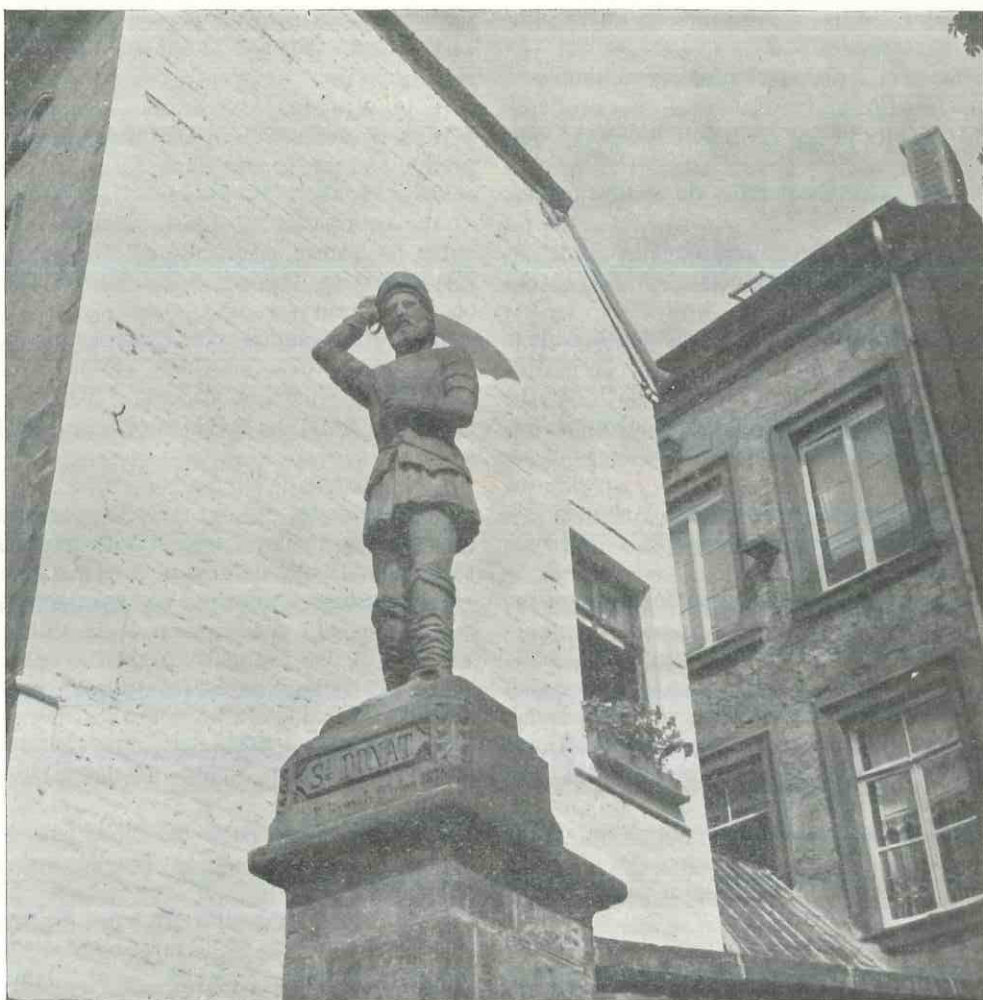
6. en 1660 nouvel incendie, réduisant en cendres les deux tiers de la localité.

7. de 1681 à 1697 occupation d'Arlon par les Français, et incendie en 1683.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas si la malheureuse bourgade, tant de fois éprouvée, était complètement ruinée à la fin du XVII^e siècle.

Sous le gouvernement de Charles VI, de Marie-Thérèse et de Joseph II, notre ville jouit à nouveau du calme et de la paix. Notre histoire locale se borne à des mesures administratives. A noter le déclin de la forteresse, privée de garnison.

Pourtant un malheur épouvantable s'abattit sur Arlon en 1785 : un incendie d'une violence inouïe réduisit toute la ville en cendres en moins de cinq heures. Ce fut néanmoins le dernier des multiples incendies,



(Photo A. Bonckaert, cliché photographique C. G. T.).

Statue de Saint Donat.

qui ravagèrent Arlon du XVI^e au XVIII^e siècle.

Réunie d'abord à la France, puis à la Hollande, Arlon ne joua qu'un rôle insignifiant sous la Révolution, l'Empire et la domination hollandaise.

Tout à coup sonna l'heure, où Arlon, qui depuis le V^e siècle, après la prospérité romaine, avait mené une existence misérable, surgit de son humble condition et redevint l'une des notables villes de Belgique.

Élevée au rang de chef-lieu de province après la révolution de 1830, la bourgade se développa sous tous les rapports.

Les remparts furent rasés, de nouvelles

rues furent tracées, nombre de bâtiments publics furent élevés, pour abriter toutes les administrations, réunies au chef-lieu.

La population augmenta tous les dix ans : en 1830 il y avait 3.000 habitants ; 4.500 en 1841 ; 5.700 en 1851 ; 7.000 en 1880 et 13.000 en 1910. Actuellement ce chiffre est tombé à 11.000.

La villette, qui du IV^e siècle jusqu'en 1830, donc durant 1500 ans, avait occupé la butte, s'est étendue d'année en année et a envahi la vallée de tous les côtés.

Au point de vue hygiénique la situation s'est améliorée du tout au tout. A la fin du XIX^e siècle on installa une distribution

d'eau et les égouts. Précédemment on ne disposait que d'eau de pluie recueillie dans des citernes. Aussi le typhus régnait-il à Arlon à l'état endémique.

Inondée d'éléments étrangers en tant que chef-lieu de province, Arlon, devenue ville de fonctionnaires, a subi une transformation sensible au point de vue linguistique : tous les habitants parlent couramment le français, tandis que l'allemand est en régression continue.

Depuis un demi-siècle, les places publiques se sont ornées de monuments commémoratifs de tous genres, à telle enseigne qu'on peut dire qu'il y a eu excès de glorification.

Pour couronner ces embellissements on a érigé dans les nouveaux quartiers la majestueuse église Saint-Martin, qui avec sa tour de près de cent mètres de hauteur veille

comme une fière sentinelle à la frontière sud-orientale de la Belgique et remplit d'étonnement et d'admiration les étrangers à leur arrivée dans notre pays.

Sans exagération on est en droit de proclamer qu'Arlon est l'une des plus aimables de nos villes belges. Avec ses parterres de fleurs et ses plantations d'arbres, avec ses rues montantes et descendantes, avec ses nombreuses places publiques, avec ses jolis monuments, avec son musée de premier plan, avec son aspect de propreté, avec l'air pur qu'on y respire, avec le magnifique panorama dont on jouit de la terrasse ou du belvédère de l'église Saint-Donat, notre ville est une localité attrayante, saine, pleine de charmes, sans doute le plus petit mais certes pas le moins agréable ni le moins intéressant parmi les chefs-lieux de Belgique.



(Photo Dédé, cliché photographique C. G. T.).

LA SITUATION LINGUISTIQUE AU PAYS D'ARLON

par A. BERTRANG

Avec quelques localités limitrophes, l'arrondissement d'Arlon constitue un appendice germanique au sud-est de la Wallonie.

L'allemand n'est pourtant pas la langue primitive de cette région.

A l'aurore des temps historiques, le pays était habité par des Celtes, ou plus spécialement les Trévires, qui parlaient le celtique : l'antique dénomination *Orolaunum* ou *Arelaunos* pour Arlon en est une preuve irréfutable.

Après la conquête romaine, la région fut romanisée comme toute la Gaule, c'est-à-dire que peu à peu le latin supplanta le celtique, sans toutefois l'extirper. Suivant un témoignage de saint Jérôme, dont la valeur est contestée aujourd'hui moins que jamais, le celtique persista en Trévirie jusqu'au IV^e siècle. Sans doute s'est-il maintenu comme langue populaire à côté du latin, langue officielle et cultivée.

Il est généralement admis qu'à l'époque gallo-romaine se produisirent des infiltrations germaniques, qui n'influencèrent cependant guère la situation linguistique.

Au V^e siècle, la Gaule fut envahie par les Barbares et occupée par les Francs. Ceux-ci parlaient un idiome germanique, qui remplaça le latin et les vestiges du celtique aux marches de l'empire ; aujourd'hui encore on parle le francique de Trèves à Arlon.

Ainsi que le prouvent les désinences *ingen*, *heim*, *lar*, *hof* et *rode*, les villages de l'arrondissement d'Arlon portent presque tous des noms d'origine germanique : ils sont donc issus d'établissements fondés au haut moyen âge par les Francs Ripuaires.

Le dialecte allemand, implanté chez nous au lendemain de la migration des peuples, s'appelle de nos jours « patois luxembourgeois » : c'est une ramification du francique mosellan, lequel fait partie du haut-allemand ou allemand méridional. Rien n'est donc plus erroné que de le dénommer bas-allemand ou Plattdeutsch, qui comprend les dialectes primitifs du nord de l'Allemagne.

Ce qui distingue le bas-allemand du haut-allemand, c'est que dans le nord les consonnes

primitives *p*, *t*, *k* ont généralement été maintenues, tandis que dans le sud elles se sont modifiées, suivant une évolution régulière, en *f*, *s*, *ts*, *ch*. Que l'on compare les formes néerlandaises *diep*, *lopen*, *zuipen*, *twee*, *zitten*, *groot*, *laten*, *kat*, *ik*, *maken*, *zoeken*, aux formes correspondantes de l'allemand méridional *tief*, *laufen*, *saufen*, *zwei*, *sitzen*, *gross*, *lassen*, *Katze*, *ich*, *machen*, *suchen*, et l'on sera édifié.

Or le patois luxembourgeois possède le même consonantisme que le haut-allemand : à *laufen*, *lassen*, *Katze*, *ich*, *suchen*, correspondent *lâfen*, *lôsen*, *kâts*, *êch*, *sichen*. Ces exemples sont péremptoirs.

Alors que le peuple ne se servait que d'un dialecte allemand, la langue officielle varia d'une époque à l'autre : tour à tour les chartes, les privilèges, les livres de justice les rapports administratifs et les autres documents furent rédigés en latin, en français et en allemand. L'une ou l'autre langue prédomina selon l'époque. Parfois les actes furent alternativement écrits en allemand ou en français dans le même recueil. Il est possible de spécifier les époques favorables à l'un ou à l'autre idiome ; mais pareil exposé nécessiterait de trop longs développements.

L'allemand fut néanmoins jusqu'au XIX^e siècle la langue véhiculaire de l'enseignement, et l'Église s'en servait communément pour l'instruction religieuse, les prières publiques et les prédications. Le peuple ne parlait que le dialecte ; seuls les bourgeois, qui avaient fait des études moyennes, voire supérieures, savaient le français.

A partir de 1830 l'allemand connut à Arlon un déclin irrémédiable. Devenu chef-lieu de province, notre ville vit affluer une foule de fonctionnaires de l'intérieur du pays.

Peu à peu les écoles furent francisées, les patoisans ne formèrent plus que la moitié de la population sans cesse croissante, le français devint insensiblement la langue usuelle de la bourgeoisie, et depuis une cinquantaine d'années, d'une partie notable du peuple.



Impératrice du temps des Flaviens.

(Cliché Inst. archéol. du Luxembourg à Arlon).



(Cliché Inst. archéol. du Luxembourg).

Le charretier. Musée archéologique d'Arlon.

Actuellement tout le monde connaît le français à Arlon ; mais les autochtones sont encore capables de s'exprimer en patois, une langue évidemment saturée de termes romans, surtout quand il s'agit de science, de littérature ou d'administration.

Dans les communes rurales, sauf Athus et Aubange, qui ont pris une extension considérable en raison des hauts-fourneaux de la région et ont de ce fait été largement romanisés par l'afflux d'éléments étrangers, le patois est exclusivement employé comme langue usuelle et l'enseignement se donne en partie en allemand. Il n'en est pas moins vrai que nos campagnards apprennent depuis 1918 le français le plus tôt possible et, s'ils ne le parlent pas toujours couramment, ils le comprennent sans trop de peine et affectent une certaine coquetterie à s'en servir en présence des citadins, même quand ils savent que ces derniers connaissent le patois.

Si le patois se maintient malgré tout, les

perspectives ne sont toutefois pas très rassurantes. Dans les trois localités d'Arlon, Athus et Aubange, il est gravement compromis, ainsi qu'on l'a dit. Ailleurs la romanisation commence à se faire sentir également, surtout qu'elle a complètement envahi les administrations locales. La région allemande du Luxembourg belge est en voie de transformation. Sera-t-elle finalement absorbée par la romanisation ? Dans tous les cas l'évolution ne se réalisera que dans un temps fort éloigné, si rien ne vient l'entraver. On n'a qu'à songer à la Bretagne, au Pays de Galles et à la ville de New-York où en dépit de l'introduction d'une langue littéraire étrangère, les anciens idiomes régionaux se sont maintenus jusqu'à nos jours avec une ténacité irréductible, et l'on se rendra à l'évidence, qu'au milieu des plus grands périls, un dialecte offre une résistance aussi longue qu'opiniâtre à tous les éléments dissolvants et destructeurs.

CURIOSITÉS GÉOLOGIQUES AUTOUR D'ARLON

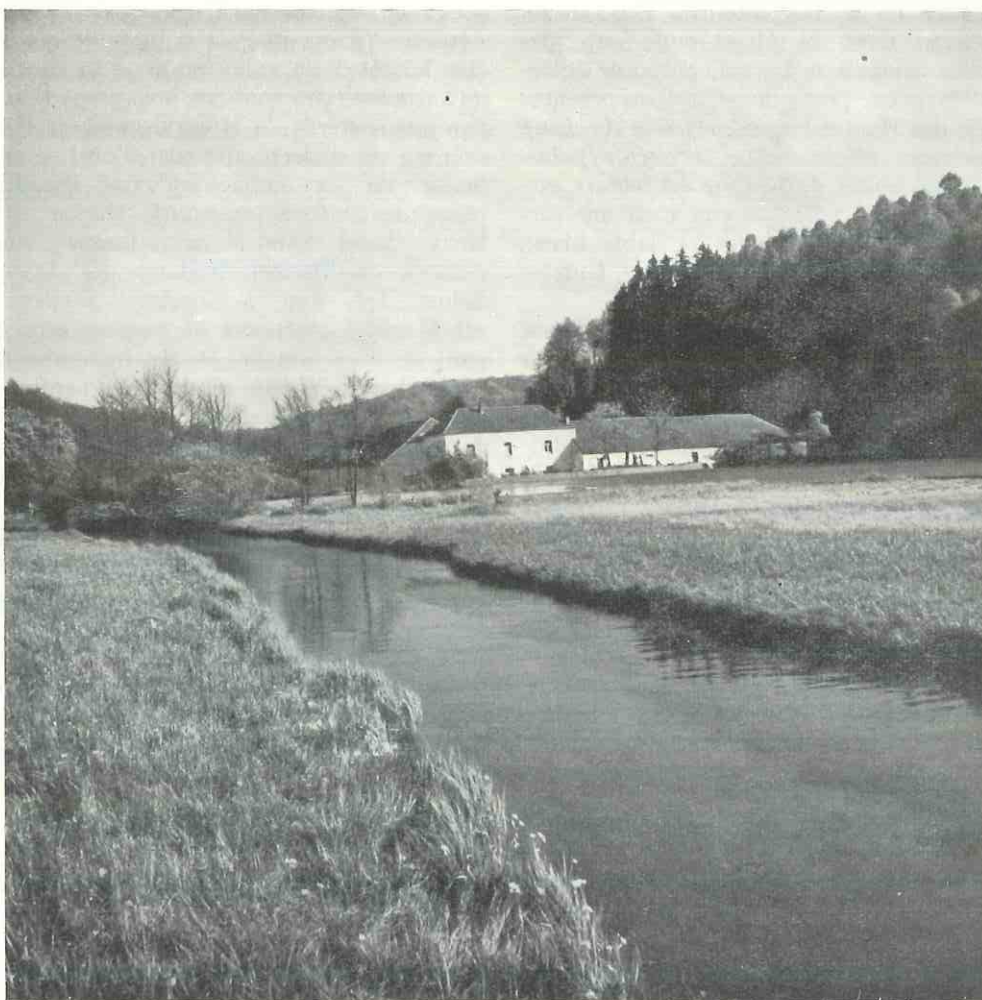
par Charles DUBOIS

Le ville d'Arlon est étagée, aux sources mêmes de la Semois, sur une colline, qui a l'apparence d'une haute et abrupte taupinière se dressant en terrasses sur la plaine. Les Arlonais lui donnent le nom de *La Knipptgen*. Cette Butte était couronnée autrefois du château-fort des comtes d'Arlon, puis d'une citadelle, et peut-être, sous les Romains, d'un poste de légionnaires. Du XVII^e s. à la Révolution française, elle était occupée par un couvent de Capucins. De son sommet, dans la cour précédant l'église Saint-Donat, et plus encore du haut du Belvédère accolé à l'édifice, on jouit d'un panorama immense, dont les lointains se perdent pour ainsi dire dans des horizons infinis. Il y a une table d'orientation.

Le fond de la vallée, où coule paresseusement la rivière naissante, à travers des prés fangeux, est formé d'alluvions plus ou moins modernes. En fait, la ville se trouve sur la pointe extrême N.-E. d'une assise du *lias jurassique*, étage *Virtonien*. A peu de distance

de tous les côtés, elle est encerclée par d'autres étages du jurassique. Immédiatement à l'Est, en direction du Grand-Duché de Luxembourg, on rencontre le *Sinémurien*, dans la marne dite de Strassen (villages ou hameaux de Seymerich, Frassen, Guirsch, Waltzing, Clairefontaine, Autel-Bas et Barnich). Sur un plateau de Waltzing, à proximité d'une chapelle, dénommée *Rentertkapel*, on peut observer un large BANC DE FOSSILES de tous genres et de bois fossilisés.

Si l'on suit la route de Bastogne, par les Quatre-Vents et la Belle-Vue (étage *virtonien*, zone de *Dérocéras armatum*), on ne tarde pas, à la borne kilométrique 4, côte 417, à couper une étroite bande de *Sinémurien*, entre Tontelange et Metzert, à calcaire et sables de Florenville. La route s'engage là dans une passe vertigineuse, col artificiel, qui laisse debout, à gauche, un escarpement de sable jaune. C'est la Falaise de LA CÔTE ROUGE, célèbre dans le pays, au pied de laquelle venaient de loin s'appro-



(Photo Dédé, cliché photographique C. G. T.).

Moulin Rich à Arlon.

visionner, à bon compte et de temps immémorial, les paysans bâtisseurs de l'Ardenne. Elle est admirable cette falaise trouée de poches obscures, revêtue de ronces, de plantes spéciales et d'arbrisseaux pendants. On la découvre de tous les coins de l'horizon et sa couleur fauve tranche sur la verdure des bois et des champs cultivés. C'est une tache d'or qui resplendit au soleil.

Les Romains avaient évité cette dangereuse descente et avaient mené leur chaussée Arlon-Tongres, par un col naturel plus au sud en décrivant un virage entre la Belle-Vue et Metzert.

Par-delà, reparaît l'étage *Virtonien*, et l'on descend dans la vallée de l'Attert Supérieure, par laquelle le *Trias* pousse une large pointe triangulaire jusqu'aux

environs de Habay-la-Neuve et Houdemont. Le poudingue de ce système est formé d'épaisses lames liées par un ciment extraordinairement dur, de couleur rouge, qui sert de matériaux de construction (par ex. la tour de l'église de Post.)

Cet affleurement de *Trias* va se buter contre le *Dévonien* de l'Ardenne (*Coblencien*), et limite le rivage de l'ancienne Mer Secondaire, sous le village de Heinstert, où on peut l'observer par une TRAÎNÉE DE MILLIARDS DE PETITS CAILLOUX ROULÉS.

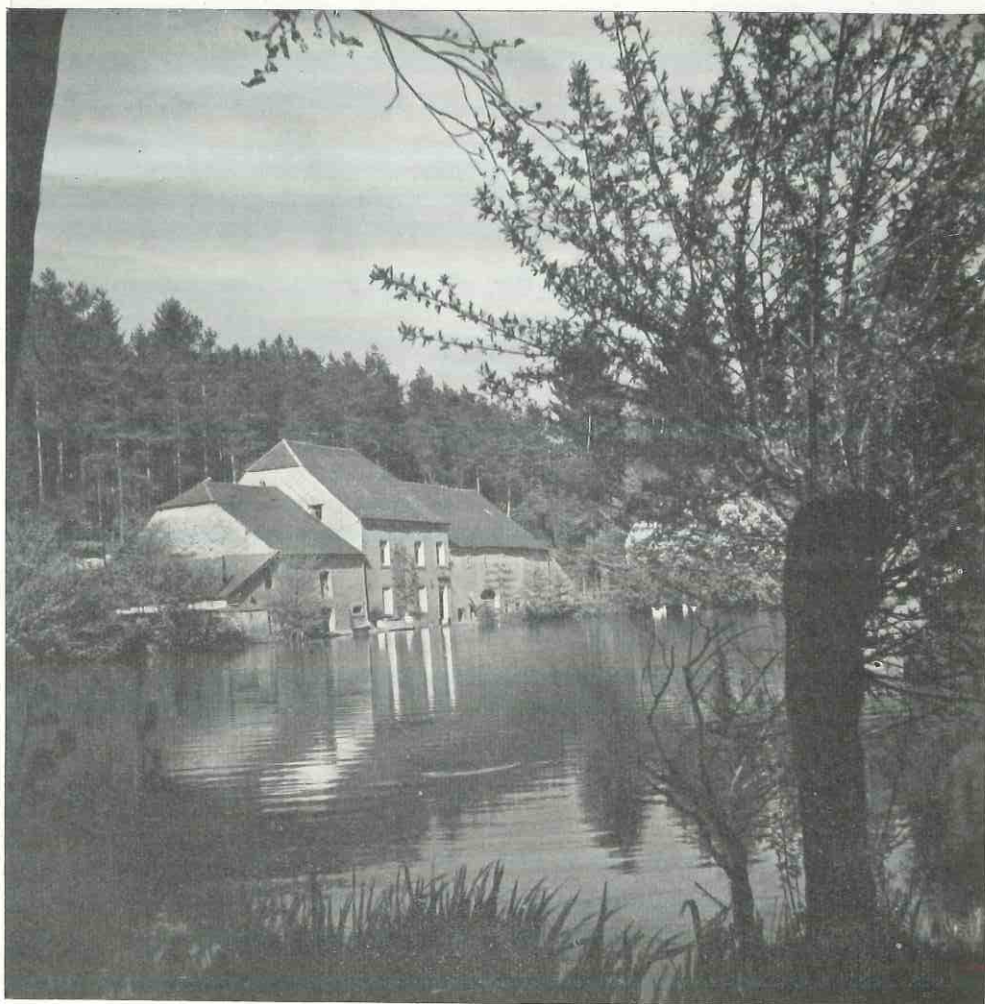
Empruntons la Grand'route d'Arlon à Virton. Passé le pont sur la Semois, nous atteignons, après un demi-kilomètre, le hameau de Schoppach. Nous cheminons sur les argiles schistoïdes et marnes d'Ethe (*Virtonien Vrb.*). Là commencent, à droite,

une série de buttes, dites les BUTTES DE STOCKEM. C'est la plage dominicale des familles arlonaises. Le sol, d'abord légèrement fangeux, porte une florule apparentée à celle des Hautes-Fagnes, *myrtille du Loup* (*Vaccinium uliginosum*), *Oxycoccus palustris*, *quintefeuille*, *pédiculaire des marais*, etc. Mais bientôt, à perte de vue, c'est une succession de dunes élevées, à sable blanc, de forme arrondie ou rectangulaire, feutrées de bruyère.

On y a retrouvé des silex néolithiques. L'une de ces dunes a servi autrefois de tir à la garde-civique. Dans les bas-fonds, où l'on a aménagé des étangs, pousse une herbe sèche et drue de carex et de joncs. Du haut de l'un de ces monticules, on a une vue surprenante sur des paysages arides et sauvages.

Si l'on poursuit son chemin par la même route de Virton, jusqu'à la borne kilom. 23 (à 2 kilom. de la ville), on a, à sa gauche, un autre haut promontoire, non moins désolé, non moins stérile, le HIRTZENBERG (le Hatzebiérig, en dialecte arlonais) d'où l'on embrasse un panorama de vaste étendue, jusqu'aux hauts-fourneaux de Musson, Halanzy, Mont Saint-Martin, Longwy (ces deux-ci, en France), Rodange (G. D.) et Athus. Très loin, à l'horizon, s'enlèvent sur le ciel les côteaux et certains pics en pain de sucre du G. D. de Luxembourg.

D'Arlon à Virton se prolonge, entre le *Macigno d'Aubange* (Vrd.) et le *sinémurien* de calcaire gréseux et de sables de Florenville (*Sna* et *Snb*), la large bande du facies sableux du grès de Virton (*Vra* 3).



(Photo Dédé, cliché photographique C. G. T.).

Arlon. Moulin de la Platinerie.

LA CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba* SCOP.)

par J. TURBANG

Le soir tombe. Un oiseau fantôme se pose furtivement sur le faite du toit. Au moindre bruit, il déploie ses ailes soyeuses et se glisse dans la nuit : c'est la chouette effraie.

Aucun autre nocturne n'a le plumage aussi souple, aussi harmonieux de couleurs, avec des rayures grises et rousses, tachetées de gouttelettes blanches et noires. Sa taille est celle du pigeon ramier avec de longues ailes et une queue courte. Elle a le culte du silence : voix étouffée, pas feutrés, ailes d'ouate...

La chouette effraie est l'hôte du clocher de l'église et de toutes les maisons villageoises quelque peu écartées ou tournées vers la campagne avoisinante. Elle fuit les quartiers bruyants et populeux, et semble toutefois s'adapter à certains bruits pacifiques et périodiques : pendant la sonnerie des cloches, nous avons surpris à maintes reprises un couple d'effraies perchées sur la suspension et ne manifestant par la moindre inquiétude. Si d'autres oiseaux viennent s'installer sous le même toit que l'effraie et troubler le silence nocturne, il semble qu'elle quitte ces lieux ; témoin cette observation toute personnelle : depuis de longues années, deux couples d'effraies nichaient dans le grenier d'une ferme voisine. Il y a quelques années, les propriétaires durent quitter la maison : celle-ci menaçait de tomber en ruines. Un an après leur départ, un couple de chouettes chevêches (*Athene noctua* SCOP.) s'installa sous les combles. Leur présence fut aussitôt remarquée par les anciens locataires. Toujours vive et nerveuse, la chevêche s'agita sans cesse en de rapides révérences. — (Ses cris sont très variés : les plus fréquents sont des caquettages aigus, en crécelle et des coups de sifflet stridents qui font un vacarme insensé.) — Peu de temps après, les deux couples d'effraies avaient disparu.

La chouette effraie supporte et semble même rechercher le voisinage de l'homme pourvu que celui-ci lui laisse une certaine tranquillité et lui permette l'accès à son habitation par des entrées aussi naturelles que possible : aux 18^e et 19^e siècles, lors

de la construction d'une habitation, la coutume régionale voulait que l'on réservât à nos rapaces nocturnes, dans le mur de la grange et du grenier faisant face à la campagne, deux entrées, sorte de couloirs étroits, ayant approximativement 50 cm de haut et 20 cm de large. A l'intérieur, face à l'entrée, on réservait des niches ayant les dimensions citées ci-dessus et une profondeur de 45 cm, suffisante pour que l'oiseau pût, pendant le jour, se tenir dans l'obscurité et, le cas échéant, y installer son nid. La plupart du temps, l'effraie manifeste sa présence par d'étranges ronflements, et ne se montre en plein jour que par une belle après-midi d'hiver ou lorsqu'elle a des petits à nourrir : c'est le seul nocturne qui soit vraiment mal à l'aise en pleine lumière. De tout temps, ce rapace a éveillé l'attention ou suscité des craintes superstitieuses par ses chuintements émis à de brefs intervalles. Son chant est plus étrange encore : l'effraie ronfle comme un dormeur, mais sans le bruit d'expiration, lequel est remplacé par un silence. Dans le clocher, il est fréquent d'entendre ronfler des familles entières, y compris les petits au nid, dont l'inspiration est plus siffiante et plus aiguë. Les couples occupent longtemps les mêmes lieux. L'effraie pond dans la niche sans y avoir, au préalable, apporté le moindre matériel. Le nombre d'œufs dépend du bien-être physique de la pondeuse et reste d'ordinaire limité à une couvée. L'année dernière, qui a connu une dangereuse multiplication du campagnol roux (*Mus sylvaticus* L.), nous avons pu constater une deuxième couvée de quatre petits au début du mois d'octobre. Cette année, le couple en question n'a pas niché : la cause présumée est sans doute l'humidité constante et soutenue qui a influencé de façon néfaste la multiplication des campagnols.

Le développement des petits est très lent et exige des soins assidus et extraordinairement prolongés. Nous avons observé, cette année, une nichée qui a pris l'envol 70 jours après l'incubation. Les chouettes effraies capturent, d'après Uttendörfer, des campa-

gnols, des souris, des rats, des taupes, des chauves-souris et des oiseaux. La nourriture qu'elles apportaient l'année dernière au nid était si abondante qu'elles n'en consumaient qu'une infime partie : une hécatombe de rongeurs, tués d'un coup de bec dans la nuque ou ayant la colonne vertébrale broyée, gisaient sous le perchoir et répandaient une détestable odeur de putréfaction. En fin de saison, nous avons encore relevé dans le clocher de l'église 69 campagnols roux, 5 souris et 2 taupes. Cette année, durant toute la saison printanière, les pelottes rejetées contenaient presque essentiellement des débris de hannetons mêlés à quelques poils de rongeurs. Ces détails prouvent suffisamment l'indéniable utilité de ce rapace.

Autrefois, paraît-il, certains villageois, par une prévention sotte et superstitieuse, clouaient des chouettes capturées aux portes de leurs granges dans le but d'éloigner leurs congénères qui, disait-on, étaient des mauvais esprits. Nous nous empressons d'ajouter que nous avons fait une enquête dans la région, et que, de mémoire d'homme, personne n'a gardé le souvenir de traditions de ce genre.

Nous pouvons souligner avec M. Verheyen que le facteur sentimental influe trop sur le jugement et rend le rapace antipathique à beaucoup de personnes. Il n'est pas de milieu naturel sain dont le prédateur, le rapace soit absent : du haut en bas de l'échelle animale, les créatures sont destinées à manger ou à être mangées, et l'on peut dire que la mort comme la reproduction sont aussi indispensables l'une que l'autre à la conservation des espèces dans un équilibre normal. Celui qui aura médité ce problème fondamental ne pourra plus considérer les oiseaux de proie comme nuisibles. Accessible alors à la beauté de leurs allures, il reniera la traditionnelle et sotte antipathie qui les accablait et fera de son mieux pour les protéger.

Toernich, le 15 septembre 1950.

BIBLIOGRAPHIE.

1. *Les Rapaces*. Paul GÉROUDET.
2. *Die Raubvögel der Heimat*, von O. KLEINSCHMIDT.
3. *Les rapaces nocturnes et diurnes en Belgique*. VERHEYEN.

LA HAIE

par M. BOUDRU

Les idiomes celtiques qu'on parlait en Gaule et dans une partie de la Germanie possédaient un mot qui ne nous est connu que sous des formes altérées dans les anciens textes du bas-latin. C'est le mot *Caïo*, *Caïum*, *Cagium*... qui paraît avoir été le terme le plus général pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui une « forêt ».

Tombé en oubli en Gaule, il s'est maintenu en Germanie où, suivant la loi de permutation des consonnes dans les mots empruntés aux étrangers par les langues germaniques, le *c* initial a été remplacé par un *h* et *cagium* est devenu *hagium* dans les textes latins et *hag* dans le langage populaire. C'est ce dernier qui aurait donné notre mot « haie » avec le sens de « forêt » (1).

La haye du Moyen Age est très certainement une « forêt » comme le *cagium* gaulois

et le *hag* germanique. De nombreux massifs boisés ont conservé cette dénomination jusqu'à nos jours. La forêt de Haye, le plus connu d'entre eux, est un domaine de 7.000 hectares entre Nancy et Toul. D'autres haies se rencontrent surtout dans l'Est et le Nord de la France.

Toutefois la haie n'est pas toujours, au Moyen Age, une forêt quelconque. Le mot a souvent pris le sens d'une forêt réservée d'un canton mis en défends, plus spécialement désigné pour la chasse du seigneur.

Souvent aussi, la haie est un bois peu élevé, une broussaille ou un sous-bois, par opposition à la *silva* (forêt) ou au *nemus* (bois). C'est avec ce sens de sous-bois que Racine emploie le mot dans les quelques vers suivants empruntés à son Ode II sur les forêts de Port-Royal :

« Je vois les altières futaies
De qui les arbres verdoyans
Dessous leurs grands bras ondulans
Cachent les buissons et les haies. »

Aux premiers temps du haut Moyen Age, la haie possédait aussi le sens de « clôture vivante » qui est resté dans la langue courante actuelle tandis que l'emploi de haie pour désigner ce que nous appelons maintenant une forêt s'est perdu, en France, vers le XVI^e siècle : les ordonnances forestières et les textes de l'époque moderne ne connaissent plus cette acception.

Par extension, la haie a été employée pour désigner toute espèce de clôture et spécialement un retranchement militaire autour d'un lieu habité.

C'était une enceinte fortifiée établie en palissades ou en haies vives, par opposition à celle des murailles de pierre ou de terrassements. Ainsi un capitulaire de Charles le Chauve ordonne de raser toutes les « haies » et forteresses construites récemment par les seigneurs sans son autorisation. (2)

La haie enceinte fortifiée autour d'un endroit habité a fréquemment désigné la localité elle-même. On peut citer : La Haye, ville de la Cour de Hollande que les habitants de ce pays appellent S' Gravenhagen, la Haie des Comtes et de nombreux hameaux ou communes dans l'Est et le Nord de la France.

A l'époque où il n'était pas encore question de sylviculture, on ne parcourait les forêts que pour y poursuivre le gibier et il est assez naturel que le verbe « haïer » ait eu le sens de chasser dans les textes du Moyen Age. Ainsi, la coutume de Bourgogne (art. 106) interdit aux sujets « de chasser ni hayer bestes rousses ou noires » sans congé de leur seigneur. Mais le terme de haïer ne s'appliquait pas à un mode de chasse quelconque. C'était « battre le fort du bois pour en faire sortir la bête », autrement dit pratiquer une battue avec emploi de traqueurs rabattant le gibier. L'obligation de haïer lors des chasses seigneuriales représentait pour les manants une des nombreuses corvées auxquelles ils étaient assujettis.

Le mot aurait donc eu les divers sens suivants : forêt en général, forêt réservée ou canton en défends, buissons et sous-bois par opposition à la futaie, clôture vivante, enceinte fortifiée, lieu habité et mode de

chasse. Le français moderne n'a retenu que le sens de clôture naturelle ou artificielle et les extensions : faire la haie, haie de piques.

* * *

Toutes ces acceptions citées par Huffel ont-elles existé dans les parlers et écrits de nos provinces wallones et quelles sont celles qui subsistent ? Les lecteurs amateurs ou possesseurs d'archives voudront bien nous aider à répondre à la première question. Dans les documents que nous avons pu consulter, nous n'avons pas retrouvé les significations suivantes : sous-bois opposé à futaie, enceinte fortifiée, mode de chasse.

Le sens de forêt en général s'est conservé dans de nombreux massifs forestiers existant encore aujourd'hui ou défrichés et morcelés à une époque toute récente. Nous relevons par exemple, dans un écrit de 1826 (3) : Haye-de-la-Converserie, Bois dit Chesselin et des Hayes, Haye-de-Salles, Belle-Haye, Haye-de-Saint-Hubert.

D'innombrables hameaux et lieux-dits, dispersés dans toute la Wallonie sont désignés par les simples dénominations : La Haie, La Haye, Les Haies, Les Hayes, Les Hayettes (4), ou par des vocables tels que : Haies del Praie (Saive), Haies des Cerfs (Honnay), Haies des Clercs (Evregnies), Haies des Pauvres et Haye des Chênes (Dolembreux), Haye-Mousseux (Nandrin), Haies-Jadot (Hamois) sans oublier La Haie-Sainte de Plance-noit.

Dans les documents du XIV^e siècle relatifs au différend entre le Prince de Chimay et les bourgeois de la Principauté, il est question de la « Franche Haye » à distinguer de la Faigne (Bois de la Fagne) et de la Thirasse (Bois de la Thiérache). Le Prince oppose sa Franche Haye où il nie avoir accordé certains droits aux Aisements, Aisances, Hayettes, etc... où les usages des manants sont nombreux et reconnus. Cette Franche Haye du Prince de Chimay semble une forêt en défends où le pâturage n'est pas admis de plein droit et où la chasse est réservée au seigneur.

Aujourd'hui, dans les dialectes ardennais, la haie désigne toujours la propriété forestière privée, la part de bois que toute « bonne » famille s'enorgueillit de posséder. Ce vocable désigne donc une parcelle boisée, isolée dans les cultures ou incluse dans un bois quelconque.

Par ailleurs, depuis l'extension de la culture de l'épicéa, la « haie » semble s'opposer à la « sapinière », la première appellation visant la parcelle en taillis ou futaie feuillue, la seconde se rapportant à la plantation résineuse.

La possession de nombreuses « haies » et « sapinières » est un signe non équivoque pour l'Ardennais : il y voit un gage de sécurité matérielle pour les enfants et de bonne renommée pour la famille.

(1) HUFFEL G. La Haye. *Étude de sémantique, de géographie et d'histoire forestières. Revue des Eaux et Forêts*, 1933, pp. 757-769 et 848-860.

(2) ...« ut quicunque temporibus istis castella et firmitates et *haïas* sine verbo nostro fecerit tales firmitates disfactas habeat ».

(3) Syndicat d'Amortissement. Administration des Domaines. Eaux et Forêts du 5^{me} Ressort. Grand Duché de Luxembourg. Inspection de Marche. Catalogue des Bois domaniaux à vendre en exécution de la Loi du 27-12-1822 et de l'Arrêté de Sa Majesté du 16-10-1824, N° 90.

(4) La Haie : Châtelaineau ;

Les Haies : Grandrien, Marcinelle, Saint-Remy, Silenrieux, Nivelles, Nalinnes, Charneux, Ghoy ;

La Haye : Abée (Nandrin), Bellefontaine-lez-Gedinne, Everbecq, Julémont, Roux-Miroir, Theux ;

Les Hayes : Gilly, Mont-sur-Marchienne ;

Les Hayettes : Châtelaineau, Haine-Saint-Pierre, Jamioulx, Lesves, Momignies, Morlanwelz, Ransart, Solre-sur-Sambre, Papignies, Ophain, Bois-Seigneur-Isaac, Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin.

LE CINI ET SON MILIEU

par André LECLERCQ

Le cini (*serinus canarius germanicus* LAUBM.) est le frère du serin domestique, dont la souche (*serinus canarius canarius* L.) est sédentaire aux îles Canaries, Açores et Madère.

Ce gentil petit oiseau, bien connu des oiseleurs, ne jouit pas de la popularité de ses congénères, car il est non seulement assez rare, mais mène une vie retirée.

L'on peut affirmer, quoique son aire de dispersion marque, depuis quelques lustres, une nette tendance progressive vers l'ouest de notre pays, qu'il est un oiseau spécifiquement ardennais ; nidificateur régulier en Haute Belgique, il devient de plus en plus rare au fur et à mesure que l'on s'avance vers la côte.

Légèrement plus petit et moins trapu que le tarin, il a choisi une toilette jaune vif, striée de lignes noir brunâtre ; lorsque le printemps le pousse à la recherche d'une compagne, son plastron, qui lui descend jusqu'au ventre, s'enflamme et prend des reflets orangés que ne dédaigneraient pas les oiseaux les plus somptueusement vêtus.

Pour rehausser la vivacité et la malice de son regard, il a, d'un trait de crayon, encadré son œil brun foncé de deux lignes sombres.

De ce petit corps frêle se dégage une incroyable ivresse de vivre ; du sapin où il vient de chanter, il s'envole vers la cime d'un érable, ébourgeonne l'extrémité d'une ramille, plonge sur un thuya d'où il lance vers

le soleil, comme un défi, les notes cristallines de son refrain ; puis, il se laisse glisser sur le sol, ouvre quelques graines d'agrotide, s'ébroue dans la rosée qui perle l'herbe, file vers un noisetier et boit, suprême délice, une larme de la pluie du matin, qui se penche à l'extrémité d'une feuille.

Son existence, c'est une symphonie de mouvements...

Il possède une voix stridente, formée d'un trille aigu, retentissant, prolongé, presque uniforme ; on emporte un impérissable souvenir de cet oiseau, lorsqu'on l'a aperçu, le bec tendu vers le ciel, dévidant à tue-tête les couplets de sa chanson, sa petite gorge de plumes gonflée à éclater, les ailes frémissantes...

N'ayant pas eu le temps matériel d'étudier le cini dans son milieu habituel, j'ai orienté mes recherches dans ma région et l'ai découvert à Court-Saint-Étienne, non loin du ruisseau l'Orne.

Sa rareté m'a poussé à entreprendre une étude fouillée de son habitat, dont voici succinctement la teneur :

Cet oiseau hante de préférence les milieux pourvus d'un couvert composé d'arbres et arbustes à feuilles caduques, mêlées de quelques résineux épars, avec, à proximité immédiate, un tapis très dense et très riche de graminées diverses.

Sa nourriture, hormis le régime de début de ses quatre ou cinq jeunes, composé de menus

insectes, est constituée de bourgeons et surtout de graines fournies par l'inépuisable réserve d'un tapis voisin, peuplé de mauvaises herbes.

La rencontre d'un couple de cinis m'a permis de vérifier l'exactitude des mots de Van Havre : « En ornithologie, il y a une vérité non discutée : pour trouver un oiseau, cherchez son milieu ».

Nous pouvons définir l'habitat ou milieu, dans le sens biogéographique du mot, par l'ensemble des facteurs physiques, et par-là, naturels, qui exercent une attraction sur un animal, l'incitant à y élire domicile et à s'y reproduire.

Ces phénomènes physiques étant déterminés par le climatologie, l'hydrographie, le relief et la structure du sol, il importe de donner un bref aperçu des différentes conditions qui régissent l'existence du cini dans la zone qui nous occupe.

Pour ce qui concerne les conditions climatiques, hydrographiques et orographiques, il suffira de se reporter aux données des manuels de géographie pour y trouver les renseignements voulus (le régime des vents et des pluies est négligeable), qui se résument comme suit :

Moyennes de températures minimum et maximum : la position astronomique de la zone étudiée permet d'assimiler la température moyenne de l'air aux mêmes conditions météorologiques que celles de Bruxelles, soit un minimum et un maximum moyens de 10°4 en janvier et 17°6 en juillet.

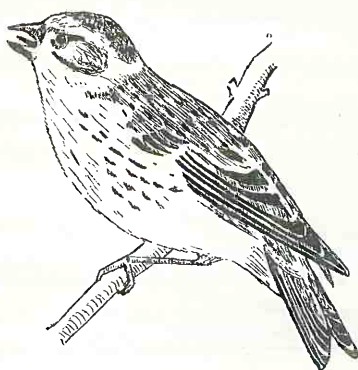
Hydrographie : vallée de la Dyle, une de nos plus importantes artères de migration. — Étangs dont les curures et les sartières sont couvertes d'une très grande variété de petites plantes et plantules.

Relief : 64 m au-dessus du niveau de la mer.

La structure du sol prend ici une importance primordiale, étant donné qu'elle est la cause directe d'un revêtement botanique dont est subordonnée l'existence de l'oiseau.

L'aspect géologique général de la région est constitué par un fond de vallée paléozoïque, surmontée de sables bruxellois, avec possibilité, entre eux, d'argile yprésienne ; ces terrains sont affectés par des altérations quaternaires modernes.

Pour ce qui concerne spécialement la zone fréquentée par le cini, les sables sans chaux



Serinus canarius germanicus LAUB.

du plateau, mélangé aux terres argileuses du côteau, peut-être même de la terrasse, se recouvrent d'une couche assez épaisse d'humus.

Le mélange sable-argile permet les plantations de pins sylvestres, thuyas et d'essences feuillues, tandis que l'humus, lui, détermine la présence d'une flore très diverse de graminées.

Comme on le voit, les facteurs édaphiques indiquent l'existence d'une flore convenant en tous points au régime du cini.

Les phénomènes physiques ayant été déterminés, examinons maintenant les facteurs naturels qui leur sont subordonnés ; le régime du cini étant granivore, et cet oiseau étant, pour le surplus, un ébourgeonneur, il nous suffira de dresser un relevé le plus détaillé possible des diverses essences et plantes rencontrées :

1. — Résineux.

- Picea excelsa* Link. (Épicéa).
- Thuja* sp. (Thuya).
- Pinus Nordmanniana* (Pin de Nordmann).
- Larix decidua* MILL. (Mélèze d'Europe).

2. — Feuillus.

- Acer campestre* L. (Érable).
- Tilia platyphyllos* Scop. (Tilleul à larges feuilles).
- Ulmus campestris* L. (Orme rouge).
- Fagus sylvatica* L. (Hêtre).
- Paulownia tomentosa* BAIL. (Paulownia).
- Aesculus hippocastanum* L. (Marronnier d'Inde).
- Platanus occidentalis* L. (Platane).
- Corylus avellana* L. (Coudrier).
- Sambucus nigra* L. (Sureau noir).
- Ilex aquifolium* L. (Houx).
- Quercus rubra* L. (Chêne).
- Betula verrucosa* Ehrh. (Bouleau).
- Ligustrum vulgare* L. (Tréène).
- Sorbus aucuparia* L. (Sorbier).

3. — Tapis.

Agropyrum caninum R. S. (Chiendent).
Agrostis vulgaris WITH. (Agrotide).
Brunella vulgaris L. (Brunelle vulgaire).
Chaerophyllum temulum L. (Cerfeuil puant).
Cirsium arvense SCOP. (Cirse des champs).
Cirsium palustre SCOP. (Cirse des marais).
Festuca gigantea VIL. (Grande fétuque).
Galeopsis tetrahit L. (Galeopsis tétrahit).
Geranium Robertianum (Géranium herbe à Robert).
Heracleum sphondylium L. (Berce blanc-ursine).
Holcus mollis L. (Houlque).
Lamproloma communis L. (Lamproloma commune).
Leontodon hispidus L. (Liondent hispide).
Linaria vulgaris L. (Linaire vulgaire).
Lolium perenne L. (Luzerne vivace).
Lysimachia vulgaris L. (Lysimachie commune).
Melandryum rubrum GAR. (Compagnon rouge).
Melica uniflora RETZ. (Mélisse).
Oxalis acetosella L. (Sourcelle).
Myosotis scorpioides HILL. (Myosotis).
Rubus sp. (Ronces diverses).

Ranunculus acris L. (Renoncule âcre).
Rumex acetosa L. (Oseille).
Rumex crispus L. (Parsley).
Plantago major L. (Plantain majeur).
Stellaria media VIL. (Mouron des oiseaux).
Senecio Jacobae L. (Sénéclion jacobée).
Taraxacum officinale WEB. (Pissenlit).
Tanacetum vulgare L. (Tanaisie).
Tussilago farfara L. (Tussilage).
Urtica dioica L. (Grande ortie).
Aegopodium podagraria L. (Herbe-aux-goutteux.)

En conclusion de l'exposé ci-dessus, si un ami de la nature décide de partir à la découverte de certains oiseaux, il ne doit pas voyager au hasard, mais bien, après une étude à domicile, se diriger vers une zone déterminée, dont les conditions édaphiques règlent l'existence d'un peuplement botanique qui permette à l'oiseau qu'il recherche, de suffire à ses besoins.

ARLON, SOUVENIRS FOLKLORIQUES

par C. D.

Les Arlonais forment un peuple et une race à part. J'entends les autochtones, car les deux tiers de la population actuelle de la capitale du Luxembourg se composent d'émigrés : fonctionnaires, médecins, avocats, notaires, officiers et commerçants arrivés du dehors à une époque relativement récente. Pour peu que l'on soit observateur, on distingue aisément les vrais Arlonais des autres. Bien qu'ils habitent, pour la plupart, les rues et les ruelles tortueuses entourant la Butte, la *Kniptgen*, ils comptent cependant aussi des vieilles familles bourgeoises, établies dans la ville depuis un temps immémorial. Tous connaissent et parlent couramment le français, mais avec un accent particulier, mettant une intonation spéciale sur le début des phrases ou sur la première syllabe de certains mots. Si vous offrez une cigarette à une Demoiselle, elle vous dira peut-être : « Mōi, je ne fūme donc pas ! » Si vous évoquez le souvenir des deux guerres mondiales, on dira : « les Bārbāres, ils sōnt venus deux fois en vingt ans ! » Un mien cousin, qui s'était engagé dans la Légion Étrangère, au temps de la révolte des Pavillons Noirs, en Indo-Chine, se chauffait,

certaine nuit, dans la jungle, autour d'un feu de bivouac. Soudain, il entendit, dans l'obscurité, un soldat gouaillieur pérorer dans le cercle des camarades.

— Que celui, s'écria-t-il, qui vient de parler avec l'accent d'Arlon sorte des rangs et que l'on fasse connaissance !

Et deux Arlonais se retrouvèrent, à des milliers de kilomètres de leur ville natale !

Cet accent s'est fatalement adouci et s'est même perdu dans la bonne société en contact permanent avec les étrangers venus de l'intérieur du pays.

L'Arlonais, qu'il soit bourgeois ou homme du peuple, a conservé le parler patois-allemand dans ses relations entre compatriotes, non pas le dialecte luxembourgeois du Grand Duché, mais un patois bien à lui, farci souvent de termes français et d'expressions du terroir. Dans les villages de la banlieue, on a adopté l'idiome haut-allemand des frontières de l'Est ; mais l'Arlonais a donné à ce patois des consonances évitant la dureté des diphtongues. Il n'a que du mépris pour la prononciation des paysans (Bauer), qu'il appelle « *domme Bawer* », (w comme dans Wavre). Le campagnard lui rend, il

est vrai, mépris pour mépris et le traite de « *stoltze Birjer* » (fat bourgeois). Voici un échantillon de ce langage :

Je me souviens d'un vieux grognard de Napoléon I, grand ami du quetch et du grain du Grand-Duché. Il venait d'acheter à la criée et de remonter dans sa « *schtouf* » un poêle à colonnes pour feux de bois, orné d'un médaillon en relief aux traits de Napoléon. Naturellement, il avait fait le tour des cabarets pour arroser son acquisition. Rencontrant sa voisine, il la prit par le bras : « *Zéizi, komm e rân an onst Hâws, da gezèste mei Kézer.* »

— De Napoléong ?

— Ma gewess.

(Suzanne, entre dans notre maison et tu verras mon empereur. — Napoléon ? — Mais bien sûr !) Un paysan aurait dit : *an eist Haus, da geseichte mei Kaiser. Ma gewass.* Les nuances sont faciles à saisir).

L'Arlonais ne déteste pas moins les habitants de la ville de Luxembourg. Une grande rivalité a toujours existé entre les deux cités. Il prétend qu'ils sont hâbleurs, vaniteux et vantards, bouffis d'orgueil, singeant les modes et la prononciation des parisiens. Lorsqu'il entend une conversation entre Luxembourgeois, soit en ruc, soit au café, soit dans une boutique, il se tourne vers ses copains avec un sourire railleur : « *Lâwchtert, é mol déi Wandbeggelen ; d'ass lauter Letzebourger Wand !* » (Écoutez un peu ces bourses à vent ; tout n'est que du vent de Luxembourg).

* * *

J'ai quitté Arlon depuis plus de trente ans. Il paraît que la ville s'est fameusement agrandie et embellie. Mais hélas ! que d'intéressantes choses des temps passés ont disparu. C'est la rançon du progrès et de la richesse !

C'est ainsi que je regrette grandement les beaux gros pavés blancs, sorties des carrières lorraines. Ils donnaient aux rues une propreté et une luminosité sans pareilles. Lorsqu'une averse les avait lavés, ils fulguraient au soleil. Ils étaient une parure caractéristique et unique de notre antique cité. On a jeté bas aussi les mesures autour de la Butte de saint Donat. Certes, c'est une œuvre salutaire et charitable de faire la guerre aux taudis, d'introduire de l'air et de la lumière dans les quartiers pauvres. Mais il me

semble qu'on a été fort vite en besogne. Dans cet excès d'urbanisme, on aurait pu conserver quelques vieilles boutiques typiques, en les améliorant, quelques tournants brusques extrêmement pittoresques, des puits et des pompes, témoins d'une vie rustique intense des siècles passés. Les maisons de la Grand'Rue ont été débarrassées de leurs hauts escaliers d'entrée : encore un trait de la physionomie du vieil Arlon qui disparaît. Les beaux marronniers du *Parék* (le Parc) et du marché aux chevaux viennent de tomber, tout récemment, sous la cognée du bûcheron. Et c'est de la verdure et de l'ombre en moins, et des souvenirs anciens aussi.

Mais ce n'est pas seulement du folklore matériel qui s'est en allé. Qu'on me permette d'évoquer une sorte de corporation d'hommes que seule Arlon possédait. Lorsqu'on montait en ville par la large rue dite des Faubourgs, on arrivait, près de l'Hôtel du Nord, la classique bonne auberge d'autrefois précédée d'une cour grillagée, à un carrefour triangulaire, où se dressait à l'époque des bastions, une Porte de sortie à travers le rempart médiéval. Là, contre une maison formant coin, se tenaient une demi-douzaine de bonshommes, quelque peu dégueuillés, aux allures faméliques. On les appelait les *Eccke-Männer* ou les *Säkdreier* (Hommes de Coin ou Portefaix). Appuyés contre le mur, ils attendaient la clientèle, car ils étaient plus ou moins des propres à rien, vidangeurs, commissionnaires, hommes de peine toujours prêts à décharger un tombereau de charbon, à scier et à rentrer une corde de bois de chauffage, à mener quelques brouettes de fumier dans les jardins. C'étaient, au demeurant, les plus honnêtes gens du monde, très polis, très complaisants, descendus de la *Hetchegâss*, aux entours de la Butte. Ils ne parlaient que le pètois allemand ou un mauvais jargon français. Mais ils aimaient d'amour le péquet et c'est d'ailleurs ce qui en avait fait des déclassés. Francs comme de l'or en barre ils abordaient volontiers leurs connaissances charitables :

— Herr Chârel, get mir fir eng drepp (M. Charles, donnez-moi une piécette pour boire la goutte).

— Tiens, Demy, voilà de quoi en boire quelques-unes.

— Mille mercis ! Je vous revaudrai cela ! Toujours à votre service !

Elle n'existe sans doute plus la confrérie des Säkemänner. Qu'ils aimassent le péquet plus que de raison, ce n'était pas bien grave. Et, ma foi, en cela même ils étaient de vrais Arlonais.

* * *

L'Arlonais, le vieil Arlonais, était et est peut-être encore un buveur, un gourmand et plus encore un gourmet. Ce qui le prouve, c'est l'air national d'Arlon. Il date de plusieurs siècles.

Zu Arel, op der Kniptchen,
Do sin die Weiber fröw.
Sie dréinken gèren eng Schlipchen,
Eng schlinkt der âner zou (9 couplets).

(A Arlon, sur la colline, les femmes sont joyeuses : elles boivent volontiers une rasade et se la versent l'une à l'autre).

Aux alentours de la ville, à quelques kilomètres sur les principales routes, des malins ont ouvert des guinguettes ou de vrais restaurants à gueuletons. Chaque samedi, et surtout le dimanche, nos bons bourgeois y vont faire un excellent souper au jambon d'Ardenne, aux truites, écrevisses et autres plats variés, copieusement arrosé de vin de Moselle, avec café et pousse-café au quetch et au grain.

Et l'on en revient émoustillé, bruyant, chantant à tue-tête, tout en contant des gaudrioles et de grosses balivernes qui déclenchent des rires homériques. Citons quelques-unes de ces stations à mangeaille : sur la Route de Mersch, le Restaurant Reisdorf, à la Gaichel, à l'entrée du Grand-Duché (c'est la principale) ; sur la Route de Diekirch, le Café de Pallen (G. D.) ; sur la Route de Virton, le Café au Repos des Chasseurs ; sur la route de Halanzy, le Café de la Maison Blanche ; sur la route de Bastogne, le Café de la Belle-Vue ; sur le chemin de la vallée aux trois moulins, le café du Peiffechhof.

L'Arlonais est, en effet, essentiellement gai. Il est également frondeur, criblant de lazzi ceux dont la tête ne lui plaît pas. Il ne recule pas devant certaines expressions triviales, parfois même grivoises. Comédien dans l'âme, il aime les grosses farces, les débridements de la kermesse, les exhibitions populaires et les manifestations religieuses. Avec cela, spirituel, féru de littérature, de musique, d'art. Qui ne se rappelle Ménard, le coiffeur-poète ; Émile Henckels, le pharmacien-compositeur, et tant d'autres ? Et l'Arlonais est serviable et bon enfant par dessus le marché.

Mais avant tout, il est patriote fanatique, détestant le Prussien depuis toujours. Son chauvinisme local est très particulariste : aucune ville, à son sens, ne dépasse Arlon. Et c'est pourquoi il tient à ses traditions folkloriques. Je ne parlerai pas ici des cortèges carnavalesques et autres qu'il sait organiser avec humour et brio. La presse belge a longuement parlé, en ces dernières années, de la Foire aux Amoureux et du Heiligsmann (entremetteur), des Fächtebauenen, c'est-à-dire des Fèves de Carême que les jeunes mariés jettent par poignées, sous formes de caramels et de piécettes d'argent à la marmaille, au début de la Sainte Quarantaine. Il y aurait aussi un chapitre à consacrer aux « rigolantes » sorties de notre défunte garde-civique.

Et pour finir, disons que les Arlonais ont une profonde et particulière sympathie pour nos soldats et leurs officiers. Supprimer la garnison serait atteindre la ville en plein cœur. Il n'en est heureusement pas question.

Pour « l'Air d'Arlon » et le « Patois arlonais » consulter l'*Histoire d'Arlon* par A. BERTRANG (Arlon, Everling, pp. 196-205). M. BERTRANG est aussi l'auteur d'une *Grammatik der Areler Mundart*. (Acad. Roy. de Belg., 1921).

Important changement d'Adresse :

Nouvelle adresse de l'Administrateur-Trésorier

M. MAURICE RENARD

56, Boulevard Saint-Michel, Bruxelles.

Son numéro de téléphone sera donné ultérieurement.



(Cliché de l'Inst. archéol. du Luxembourg à Arlon).
Le Maître d'Ecole.

LE MAÎTRE D'ÉCOLE

par J.V.

Il existe au Musée Archéologique d'Arlon, un bas-relief représentant un instituteur armé de sa férule, palette de cuir ou de bois, dont on frappait les mains des écoliers en faute. Cette œuvre, datant de l'époque romaine, fut trouvée dans l'ancien cimetière de la ville.

Ce bas-relief serait donc une preuve qu'il y avait déjà, lors de l'occupation romaine, des écoles dans certaines agglomérations de la Gaule, et notamment à Arlon. (Une autre œuvre de même genre et datant de la même époque fut découverte, non loin de là, à Neumayer près de Trèves).

Les Gaulois adoptèrent rapidement la langue et les mœurs romaines. Il en résulta la nécessité de créer des établissements d'instruction. Sous Auguste des écoles furent ouvertes dans quelques villes, à Autun (Saône et Loire) par exemple. Des professeurs italiens enseignaient aux enfants de la noblesse gauloise la grammaire, la poésie et l'élo-

quence. Marseille fut également un grand centre d'instruction. Dans le Nord de la Gaule, le développement de l'instruction alla de pair avec celui des grandes agglomérations (Cologne, Bavais, Trèves, Reims, Tournai, Tongres) situées le long des chaussées romaines. Les bâtiments scolaires n'existaient que pour les écoles du degré supérieur; l'enseignement élémentaire se donnait en plein air ou dans des locaux misérables.

Dans son « *Antiquité romaine* » A.-S. Wilkins nous dit : « La verge était d'un usage très fréquent dans les écoles romaines; à la moindre faute que faisait un élève en lisant, on l'accablait de coups... » La discipline qui régnait dans ces établissements était donc fort rigoureuse, et il n'est plus étonnant de voir un instituteur représenté armé d'une verge.

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPÉCIAL DE RÉSISTANCE

Listes précédentes...	83.709,50
Sarcelles de la Lesse...	100.—
Cagnotte excursion Vielsalm	110.—
Cagnotte Foulon, Furfooz	95.—
Cagnotte Manderfeld	70.—
Cagnotte Boitsfort...	100.—
Total général...	84.184,50

COUVERTURE

La photo illustrant notre couverture nous a été aimablement communiquée par le Commissariat général au Tourisme et est due au talent du photographe BURTON. Elle nous offre une vue des vieux quartiers d'Arlon.

PROCHAIN NUMÉRO

Vu l'abondance des articles que nous désirons publier concernant la région arlonaise, le fascicule 4 de la Revue complètera ce numéro 3 et présentera en outre des études variées sur l'Ardenne.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris récemment le décès de Monsieur Marcel HECQ, Inspecteur général de l'Enseignement primaire, Chargé de cours à l'Université de Liège, Membre collaborateur de notre Association. Cette personnalité extrêmement dynamique s'intéressait au plus haut point à nos activités et nous perdons en lui un conseiller précieux. Nous prions la famille du défunt d'agréer nos plus sincères condoléances.

Le 31 août est décédé au Château d'Ottegraeven (Fouron-le-Comte) Monsieur Léon PALMERS, Président émérite du Tribunal de 1^{re} Instance à Liège, Membre adhérent de notre groupement. Nous nous associons au deuil de sa famille et de ses amis.

Au moment de mettre sous presse, nous parvient la triste nouvelle du décès, à la date du 7 octobre, d'un de nos membres collaborateurs très sympathique, Monsieur Charles GREYSON, Ingénieur. Déjà fort souffrant, il manifestait toujours un vif intérêt à notre Association. Nous lui devons notam-

ment de superbes photos qui ont illustré la Revue. Nous perdons en sa personne un collaborateur actif et un ami dévoué. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

NOUVEAUX MEMBRES A VIE

Deux nouveaux membres à vie viennent de s'affilier à notre Association. Nous nous félicitons de cette double marque de sympathie qui nous apporte aide et encouragement. Il s'agit en l'occurrence de Monsieur Alexis GAUTHIER de Dinant, personnalité industrielle bien connue dans le namurois, le pays de Dinant et l'Ardenne; et de Monsieur Jacques DANSETTE, Docteur en sciences économiques et Consul d'Éthiopie à Bruxelles.

Que l'un et l'autre veuillent bien trouver ici nos remerciements pour l'intérêt qu'ils portent à notre œuvre de protection de la Nature.

CARTES ILLUSTRÉES

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'une première série de onze vues inédites et artistiques du Parc de Furfooz et des Ruines de Poilvache vient d'être mise en circulation. Les photos sont l'œuvre de Monsieur DE POOTER, excellent photographe amateur qui a bien voulu mettre gracieusement son talent à notre disposition et auquel nous adressons nos remerciements les meilleurs.

Ces cartes postales illustrées vous seront envoyées sur demande par les soins du Secrétariat Général d'« *Ardenne et Gaume* », 41, rue Marie de Bourgogne à Bruxelles au tarif spécial pour nos membres de 15 fr. la série des onze cartes. Réduction pour de grandes quantités. La vente au détail en sera assurée dans nos Parcs Nationaux au prix de 2 fr. l'une.

Membres d'« *Ardenne et Gaume* », employez pour vos correspondances courantes les cartes d'« *Ardenne et Gaume* ». Leur dispersion constituera un mode de propagande auquel vous pouvez tous participer.

INSIGNE

De nombreux membres d'« *Ardenne et Gaume* » avaient déjà manifesté le désir de la création d'un signe distinctif leur permettant de se reconnaître notamment sur les lieux de rendez-vous et de rassemblements préalables à nos excursions. Répondant à ce vœu, le Comité de Direction vient de faire exécuter un insigne décoratif monté en bouton ou sur épingle et reproduisant, en émail, l'écusson de notre Association : le chêne de sinople sur fond d'or. Ce joli bijou d'un porté discret peut être obtenu au prix de 20 fr. versés au C. C. P. 169593 d'« *Ardenne et Gaume* » à Bruxelles.

Nous souhaitons que nombreux soient nos membres qui auront à cœur de posséder notre emblème et de le porter à l'occasion.

INSIGNE D'HONNEUR

Celui-ci, reproduisant le premier, mais encadré d'un liseré de pourpre, constituera une récompense honorifique réservée à ceux d'entre vous qui nous auront amené un minimum de cinq membres collaborateurs ou dix membres adhérents nouveaux. Il peut être attribué également à ceux qui auront été tout particulièrement dévoués à notre œuvre.

NOUVEAU PROJET DESTRUCTEUR LA FORÊT DE SOIGNES EN DANGER

Un projet gouvernemental est actuellement à l'étude visant à l'établissement d'un réseau de routes sillonnant le pays. Six d'entre elles aboutiraient à un vaste autostrade qui formerait une nouvelle ceinture autour de Bruxelles et sis dans un rayon de 8 km. du centre de la ville. En conséquence, une portion de cet autostrade traverserait nécessairement la Forêt de Soignes. Inutile d'épiloguer sur les suites désastreuses qui dériveraient de l'exécution de ce plan, destructeur d'un joyau unique dont peut s'enorgueillir notre capitale.

La Ligue des Amis de la Forêt de Soignes nous adresse le texte imprimé de la protestation qu'elle a envoyée le 21 août dernier à Monsieur le Ministre des Travaux Publics.

Nous nous rallions à cette protestation.

Il est incroyable de constater avec quelle désinvolture on tend à saccager les quelques beautés naturelles qui ont survécu dans

notre pays. Après la Montagne Saint-Pierre à peu près disparue malgré les protestations des naturalistes, le site de Marche-les-Dames gravement compromis par des projets de construction de casernes, la vallée de l'Ourthe dont les beautés ne semblent même pas émouvoir les autorités attachées à l'étude de l'érection d'un vaste barrage, voici qu'à son tour la Forêt de Soignes risque de perdre à tout jamais son caractère et son attrait.

Cette obstination destructive, systématique et aveugle nous met au cœur une amertume qui n'a d'égale que notre indignation.

Et il m'apparaît comme un devoir patriotique de répéter ici que les beautés naturelles de notre pays font partie d'un patrimoine que nous avons à gérer honnêtement — et non pas à dévaster — au cours de notre vie pour le léguer dans son intégrité à notre descendance.

R. MAYNÉ

NOS EXCURSIONS

Elles sont de plus en plus appréciées. A l'issue de chacune d'elles, les participants manifestent chaleureusement leur satisfaction. Sans prétendre à une « austérité académique » qui pourrait être sans grâce, elles offrent toutefois un grand intérêt scientifique dont le caractère sérieux s'allie heureusement et sans l'altérer à l'entrain joyeux qui les accompagne. Chacune d'elles, en effet, nous apporte de nouvelles connaissances approfondies des lieux que nous visitons toujours sous la direction autorisée de spécialistes érudits et sympathiques.

L'excursion de Vielsalm des 21, 22 et 23 juillet, organisée sur place et de façon impeccable par Monsieur Marcel Bruneau constitue véritablement un événement dans la vie de notre Association : réceptions à l'Hôtel de Ville de Vielsalm et dans la charmante habitation de Madame et Monsieur Bruneau ; prestigieuse tournée dans le Grand Bois sous la direction de l'éminent Directeur général des Eaux et Forêts Monsieur TURNER etc... Ces mémorables journées feront l'objet d'un compte rendu substantiel qui trouvera place dans notre prochain numéro.

L'excursion d'Aywaille-Remouchamps des 13, 14 et 15 août fut consacrée successivement à la visite de la Heid des Gattes et

ses environs, région particulièrement riche et curieuse au point de vue de sa flore, à une promenade dans la vallée pittoresque et les fagnes avoisinantes du Ninglinspo et à l'escalade des « Tartines » et des Roches Noires à Comblain-au-Pont. Le Dr THIRY d'Aywaille avait bien voulu diriger la première journée ; notre Président se fit le guide de la seconde. Enfin, le dévoué Monsieur BOUFFA de Comblain-au-Pont qui, à toute occasion s'emploie activement à nous seconder, dirigea avec sa compétence bien connue les heures consacrées aux beautés naturelles des sites de son ressort. Nous ne pouvons, malheureusement, nous attarder sur les événements qui marquèrent ces journées : nous y reviendrons prochainement.

Enfin, le 24 septembre, notre Vice-Président Monsieur Félix ROUSSEAU, organisateur de la randonnée, nous entraîna dans un beau circuit en autocar, via Lives, la vallée du Samson, Crupet, Spontin, Poilvache et Bouvignes. Monsieur ROUSSEAU sut, à son habitude, captiver l'attention de ses auditeurs qui se déclarèrent enchantés de l'excursion. Nous ne voulons pas passer sous silence l'accueil que nous réserva notre dynamique membre protecteur Monsieur JOACHIM, bourgmestre de Lives. Les particularités de cette charmante localité située face aux rochers tragiques de Marche-les-Dames et les heureuses initiatives qui y prennent vie méritent que nous lui consacrons un article spécial qui trouvera place dans un fascicule ultérieur de *Parcs Nationaux*.

UN PAVILLON TOURISTIQUE DANS LE PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE

Le dimanche 27 août 1950 a été inauguré, à Membre, un pavillon touristique construit par les Chefs Routiers Scouts Baden Powell. C'est un des leurs, Monsieur AERTS, architecte, qui guida les travaux.

Édifié dans le Parc National de Bohan-Membre, à deux kilomètres de cette dernière localité, dominant la boucle de la Semois connue sous le nom de « Jambon » construits en troncs d'épicéas et complété par une pergola du plus charmant effet, l'abri ne dépare en rien le site merveilleux qui l'encadre.

Une centaine de spectateurs assistaient à la cérémonie.

Monsieur DUCHÊNE, secrétaire du Quartier Général Scout, remet le chalet-abri à Monsieur BRADFER, Conservateur du Parc de Bohan-Membre, mandaté à cet effet par « *Ardenne et Gaume* ».

Celui-ci, dans un discours plein de spontanéité, remercie les Chefs Routiers de leur geste : « L'altruisme, dit-il en substance, qualité si rare à notre époque, mérite d'être salué. C'est en effet gracieusement qu'une poignée de Scouts s'est mise à l'œuvre pour entreprendre, poursuivre et achever l'édification du pavillon qui nous est offert aujourd'hui. Abattage des épicéas, préparation des matériaux de construction, travaux de déblaiements, de terrassement et d'aménagement des lieux. Travaux de nettoyage aussi... Ah, s'écrie Monsieur BRADFER, les méfaits d'un public dépourvu du sens de l'esthétique et du respect de la netteté des sites qui l'accueillent !... Quelle éducation à faire pour obtenir de celui-ci qu'il n'abandonne pas sur son passage papiers, bouteilles vides et autres détritus qui polluent nos plus beaux lieux d'étape !... Quelques jours ont suffi à des travailleurs de bonne volonté, sinon d'expérience, pour exécuter un miracle : le point de vue du « Jambon » n'est plus à reconnaître ». Ce terme folklorique de « Jambon » est dû à la configuration de la gigantesque croupe boisée d'en face qui cache sous ses frondaisons des curiosités géologiques. Et Monsieur BRADFER retrace rapidement les caractéristiques du Parc National de Bohan-Membre : inauguré le 22 mai 1949 et d'une superficie de 163 hectares boisés, traversé par la plus charmante et la plus vagabonde des rivières, la Semois, ouvert à tous, naturalistes, artistes, touristes, il voit sans cesse s'accroître le nombre de ses visiteurs.

Amoureux des splendeurs du pays qu'il habite, Monsieur BRADFER se plaît à en retracer les beautés : « Toute la poésie rêveuse, le charme merveilleux de cette inégalable descente en barque au travers du Parc National, entre Membre et Bohan où, après une heure et demi de promenade au fil de l'eau, on se retrouve à une portée de fusil du lieu d'embarquement... Toute la fascination de cet admirable déploiement panoramique qu'il faut avoir vu et revu pour en saisir l'imposante majesté... Ruban de soie blanche abîmé au fond de la vallée, la Semois est à nos pieds, roulant entre deux berges

plantées de champs de tabac à l'arôme si pr :

Monsieur BRADFER termine : remerciements aux Scouts, aux préposés forestiers qui ont contribué au travail, aux administrateurs communaux de Membre, de Bohan, aux syndicats d'initiative, aux villégiateurs, aux nombreux touristes accourus pour honorer de leur présence cette manifestation touristique.

Monsieur l'avocat BORN, qui a acquis droit de cité à Membre, prend ensuite la parole. Ancien Chef-Scout, il remercie fraternellement les Routiers-Scouts et définit ainsi leur idéal : « Se dépenser sans compter au profit de la communauté ». Il dresse un tableau flatteur des activités du dynamique conservateur du Parc National et, comme il se doit, célèbre les splendeurs de la région.

Des applaudissements nourris saluent une péroration pleine d'optimisme pour l'avenir touristique de Membre et de Bohan.

Les discours sont terminés : une charmante fillette conduite par son père le Dr. Defaijs, Chef-Routier Scout, s'avance et sectionne d'une petite main hésitante le ruban tricolore qui barre l'entrée de l'abri désormais officiellement inauguré.

Un vin d'honneur offert aux Routiers Scouts par les administrations communales de Membre et de Bohan termina la journée dans le cadre de la célèbre hôtellerie de Membre qui, en 1947, offrit à l'écrivain Pierre Benoît la réédition du fameux « Déjeuner de Souscegrac ».

PROTÉGEONS NOS RICHESSES NATURELLES

Sous ce titre, un de nos lecteurs, Monsieur J. MASSART, nous envoie les quelques considérations suivantes que nous nous empressons d'insérer ci-dessous après avoir remercié notre correspondant occasionnel de la part qu'il prend à notre bon combat pour la protection de la Nature :

« Nous possédons, en Ardenne et dans les Fagnes liégeoises et namuroises, de remarquables richesses naturelles. Menacées par de modernes vandales, dont l'unique souci est de gonfler leur portefeuille, ces précieuses réserves risquent de disparaître à jamais. Le devoir de tout bon citoyen est de s'opposer aux agents destructeurs quels qu'ils soient.

Sous prétexte de fournir à bon compte (sic) l'énergie ou la lumière à telle région déterminée, on projette d'abîmer les plus beaux paysages, on menace de défigurer les coins les plus pittoresques de notre pays. Après le barrage de la Warche, n'est-il pas question d'édifier, sur l'Ourthe, un gigantesque réservoir ? Jadis, une levée de boucliers a fait reculer les partisans de l'industrialisation intégrale du bassin de l'Amblève. Il faut adopter, pour le nord du Luxembourg, la même attitude énergique, vis-à-vis des béotiens négateurs de la beauté.

Dans notre colonie africaine, les autorités responsables ont fort bien compris leur rôle en cette matière. De nombreuses réserves naturelles ou parcs nationaux ont été créés, notamment au Kivu et dans la région du lac Albert. Serions-nous incapables de faire, dans la Métropole, ce qui a été réalisé au Congo ?

Bien des pays, d'ailleurs, nous ont devancés, dans ce domaine : les États-Unis, le Canada, le Mexique, l'Afrique du Sud ont, depuis longue date, leurs parcs nationaux. Pour sauver la faune et la flore de la rage destructrice de l'homme, on a, dès longtemps, établi dans ces contrées, de véritables barrages protecteurs en créant des réserves sylvaines, botaniques et hydrographiques. Les touristes y peuvent circuler librement mais défense est faite à quiconque de chasser et de déboiser.

Violenter la nature est un crime qui se retourne fatalement contre ses auteurs. A la suite de déboisements inconsidérés pratiqués en France, au siècle dernier, de terribles inondations ont ruiné, pour longtemps, des régions entières. En 1926, le Sud-Ouest a été victime d'une véritable catastrophe hydrographique. Toujours, la nature se venge de ses bourreaux et ceux, dont la cupidité ne craint pas de défigurer les plus beaux panoramas ou de fausser un régime climatique normal, ne jouissent pas longtemps du fruit de leurs rapines. »

Août 1950.

LIVRES ET REVUES

Notre bibliothèque s'est enrichie des revues et ouvrages suivants :

Art et Tourisme — Bulletin de l'Association Touristique de Wallonie.

Mai/juin — Juillet/août 1950.

Belgica — Orgao do Commissariado General Belga de Turismo. N° 13, 14, 15 et 16, 1950.

Les Cahiers ardennais — Juin 1950, juillet/août : numéro spécial. Poèmes.

Chasse et pêche — N° 9 du 1^{er} septembre 1950.

Curia arduennae, 1^{re} année, N° 2. Avril/juin 1950.

The living wilderness — N° 32, Spring 1950.

Enquêtes de la vie wallonne — Janvier/juin 1950. N° 57/58.

Natuurwetenschappelijk tijdschrift, Jaargang 32.

Le Gerfaut — Fasc. I-II, 1950.

Mededelingen van de landbouwhogeschool en de opzoekingsstations van de Staat te Gent. April — Deel XVI, April 1950.

National parks magazine — July/September 1950, Vol. 24. N° 102.

Revue verviétoise d'Histoire naturelle. N° 5, 6, 7. Mai/juin/juillet 1950.

La Revue nationale. N° 199 à 205, de mars à septembre 1950.

Natuur en Landschap. N° 2 Juli 1950.

Les naturalistes belges — N° 6 et 7, juin/juillet 1950. N° 8 et 9, août/septembre 1950.

Natuur en steden schoon. 23 jaargang, N° 6, Juni. N° 7, Juli. N° 8, Augustus 1950.

Royal Saint-Hubert Club de Belgique N° 6 à 9, de juin à septembre 1950.

La vie wallonne — 2^e trimestre 1950.

La terre et la vie. (Société Nationale d'Acclimatation, Paris). N° 2, 1950.

Schweizer naturschutz, Basel. N° 2 et 3. 1950.

Bulletin du Touring Club de Belgique, N° 12 à 18, 1950.

Zooleo. N° 6, Mai 1950.

Sol et Vitalité — Revue trimestrielle de l'Association. L'Homme et le Sol. N° 1, mars 1950.

LIVRES REÇUS

Het orientatieprobleem bij de trekvogels, Dr. J. SPAEPEN.

Très intéressante étude où l'auteur recherche et analyse les conditions qui déterminent la migration chez les oiseaux.

Procès-verbaux et rapports de la Conférence Technique Internationale pour la Protection de la Nature.

Important recueil de tous les rapports qui ont été présentés par les différents délégués à la Conférence Technique Internationale

pour la Protection de la Nature, qui eut lieu à Lake Success en juillet 1949.

Ces différents rapports traitent, entre autres questions des réalisations en matière de protection de la nature dans divers pays, de l'éducation du public en ce qui concerne la protection de la nature, des associations naturelles, de la disparition progressive de certains gros gibier en Afrique et des Parcs Nationaux en général.

F. d'U.

L'UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Cet important organisme nous a fait parvenir le rapport de son activité depuis sa fondation jusqu'au 1^{er} janvier 1950.

Il est fort difficile de résumer cet intéressant document. Les lecteurs, qui désireraient en posséder un exemplaire, peuvent s'adresser à notre Secrétaire Général qui se chargera de le leur faire parvenir.

UN LIVRE A LIRE ET A MÉDITER

Our Plundered Planet (Le pillage de notre planète) par Fairfield OSBORN.

Ce livre, paru aux États-Unis en 1949, y a eu un énorme retentissement à l'heure où s'éditait également l'ouvrage capital de William VOGT : *The road to Survival* sur la Protection de la Nature.

L'auteur s'adresse à l'homme moyen, ignorant ou dédaigneux des lois fondamentales de la vie. Il évoque les terribles représailles que la Nature réserve à ceux qui la méconnaissent. Les hommes, préoccupés de la seule menace des autres hommes, oublient l'autre danger dont les phases se déroulent inexorablement autour d'eux. L'être humain et particulièrement le civilisé ou soi-disant tel a gaspillé les intérêts et engagé profondément le capital des « Ressources Naturelles » dont dispose le globe : s'il ne s'arrête, cette folle prodigalité l'entraîne inévitablement à la catastrophe.

Dans l'histoire de la Terre, l'espèce humaine n'a joué jusqu'aux temps proches qu'un rôle sans suprématie. Mais au cours des âges, elle a réussi et trop bien à devenir, biologiquement parlant, une force insoumise dressée à l'encontre des desseins de la Nature. L'équilibre économique de notre monde, déjà si compromis, l'est encore davantage par la

prolifération excessive de ceux de notre espèce dont le chiffre s'augmente annuellement de 17 millions. On estime, dit l'auteur, que les deux tiers de la population du globe souffrent de sous-alimentation. Et la progression fatale de ce nombre ajoutée à celle de l'appauvrissement des ressources naturelles doit nécessairement mener au désastre. Pour étayer sa thèse, l'auteur nous rappelle l'œuvre paradoxalement destructive qui a doublé naguères l'œuvre de la construction des nations américaines : érosions, abattage des forêts, dépeuplement animal de la terre, du ciel et des eaux.

Que faire pour ralentir cette course à l'abîme ? OSBORN conclut avec raison qu'il y a lieu d'éveiller l'attention du public sur ces problèmes vitaux et d'alerter ceux dont le rôle consiste à diriger l'humanité.

L'étude que nous présente le Président de la Société de Zoologie de New-York nous dénonce le danger de la mégalomanie humaine : elle intéresse le monde et tous les amis et protecteurs de la Nature se doivent de le lire et d'en propager l'esprit.

J. M. VRYDAGH.

ARDENNE ET GAUME ET LE ROTARY CLUB DE DINANT

Le jeudi, 12 octobre 1950, le Rotary club de Dinant avait organisé une excursion dans notre beau Parc National de Furfوو.

Un groupe important de visiteurs ayant à leur tête Monsieur WIART, le distingué Président du Rotary Club de Dinant, s'en vint donc par une charmante après-midi d'automne, calme et dorée à souhait, bien faite pour mettre en valeur le Parc National.

Accueillis au chalet d'en haut, les rotariens prirent d'abord contact avec notre Président qui décrivit à leur intention les principales caractéristiques et curiosités du site, ensuite avec le Secrétaire Général qui, à son tour, leur fit un rapide exposé de l'histoire préhistorique des lieux. Et la visite se déroula sous la conduite du guide de MARTINOFF, la visite classique et mouvementée avec descente au « Trou du Grand-Duc », tâtonnements dans les ténèbres de la « Gatte d'Or », enthousiasme devant le panorama déroulé aux pieds du Camps Romain, évocation, dans les trous des « Nutons » et du « Frontal », de l'âpre vie de nos ancêtres. Arrivés à la buvette d'en bas,

les deux Présidents portèrent un toast réciproque à la prospérité de leurs groupements respectifs et tous s'associèrent de grand cœur à cette manifestation de sympathie.

Un dîner, dont on fit les honneurs à notre Président, réunit tout le monde, le soir, à l'Hôtel des Ardennes à Dinant. Ambiance cordiale et pleine d'entrain qui nous permit d'apprécier l'esprit de dignité et de fraternité qui est de règle chez les rotariens. Au dessert, M. le Président WIART prononça une petite allocution pleine d'humour, d'à propos et d'amabilité et qui fut fort appréciée.

A l'issue du repas, l'assistance se regroupa dans les salons de l'hôtel pour y entendre une conférence de notre Président M. le Professeur MAYNÉ. Après que M. GAUTHIER l'eût présenté « officiellement » à l'auditoire, l'orateur exposa à ses hôtes une question bien à l'ordre du jour : les problèmes agronomiques d'actualité et la Protection de la Nature. Chacun suivit avec la plus grande attention le savant développement d'un sujet de portée internationale : prolifération outrancière de l'espèce humaine, destruction massive des richesses de notre planète, érosion etc... et, en conclusion, confirmation d'un devoir non seulement patriotique mais humain : celui de protéger la Nature.

En quelques mots bien sentis, M. le Sénateur COULONVEAUX remercie le Professeur MAYNÉ de son admirable leçon en laquelle s'est manifesté, dit-il, l'esprit d'un poète, d'un philosophe et d'un scientifique ; il reconnaît en terminant qu'un tel exposé ne peut laisser les membres du Rotary Club insensibles et qu'« Ardenne et Gaume », notre œuvre nationale de Protection de la Nature, trouvera dorénavant en eux de fidèles alliés.

Il nous reste à remercier sincèrement nos amis du Rotary Club de Dinant et particulièrement leur Président M. WIART pour toute la sympathie qu'ils nous ont témoignée au cours de ces belles heures passées en leur compagnie et qui comptent parmi les heures fastes de notre Association.

FERD. D'URS.

EXCURSION REMISE

L'excursion d'automne en Hautes-Fagnes est remise au printemps prochain.

ÉDITIONS
J. DUCULOT
GEMBOUX

TROIS SUCCÈS RÉCENTS

A. SOREIL

Dure Ardenne

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

200 p. 40 fr.

C. DELACOLETTE

En ce temps-là à Bergister

204 p. 45 fr.

A. SOREIL

**Récits divers
et Jeux de plumes**

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

216 p. 45 fr.

TELEPH. 61616 Gembloux — C. C. P. 752464

Le seul
grand
magasin
pour l'homme

**LES
GALERIES
NATIONALES**

RAYONS : VÊTEMENTS TOUT FAITS, MESURE,
CHAUSSURES, CHAPELLE, CHAUSSEURS



Bruxelles

Place St-Jean

(angle rues du Lombard et de la Violette)

Anvers

Place Verte, 40



GRANDS MAGASINS DE LA BOURSE

BRUXELLES ○ ○ ○ ANVERS

Le magasin dynamique qui pousse de l'avant.

Son rayon « Modes » le plus réputé du pays, présente toujours les dernières nouveautés parisiennes.

Son restaurant, dans un cadre intime, sert des plats fins à des prix modiques.

Ses menus succulents et copieux font les délices des vrais gourmets.

Spécialité de la 1/2 bouteille de vin.

Fines pâtisseries.

UNE VISITE A LA BOURSE PAYE TOUJOURS

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

ANSEREMME : *Hôtel du Brochet.*
ARLON : *Hôtel-Restaurant du Parc.*
BAUCHE-EVREHAILLES : *La bonne Auberge.*
BODANGE PAR MARTELANGE : *Hôtel de la Sûre.*
BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais.*
BOITSFORT : *Restaurant Gambrinus, 192 Chaussée de La Hulpe (en face des Étangs).*
BOMAL (Juzaine) : *Hôtel du Vieux Moulin.*
BOUILLON : *Hôtel de la Gare.*
BRUXELLES : *Restaurant du Gd-Duché (110, Bd. Ans-pach).*
Rôtisserie Ardennoise (Bd. Ad. Max).
CHINY : *Hôtel Château de Liry.*
EREZÉE : *Hôtel de la Clairière.*
FLORENVILLE : *Hôtel de France.*
GRUPONT : *Hôtel Kinet.*
HAN-SUR-LESSE : *Hôtel Belle-Vue.*
HOCKAI (Francorchamps) : *Hôtel Belle-Vue.*
KNOCKE-SUR-MER : *Hôtel « Les Argousiers » (151, Av. Royale).*
LAMORTEAU : *Pension de Famille Besonhé-Perpète.*
LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur.*
LE COQ s/MER : *« Le Lotus », Pension de Famille.*
LONZÉE : *Aux Champs des Oiseaux, (Route de Namur).*
MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes (Propriétaire Max Henkes).*
MARCHE-LES-DAMES : *Hôtel-Restaurant de la Gare.*
MARTELANGE : *Hôtel de la Maison Rouge.*
MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*
NADRIN (Hérou) : *Hôtel des Ondes.*
REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers.*
Hôtel Belvédère. Tél. : 92.41.58.
TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*
VIRTON : *Hôtel du Cheval blanc.*
VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.*

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles : LIBR. LE CAMPEUR, 169, Rue Royale.
LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23 rue St-Jean.
VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.
Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT
LIBR. HENRY, 21, rue du Pont d'Île.
Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte.

CASE A LOUER

MAISONS DE SPORTS

ACCORDANT LEUR APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES : *Harker's Sports, 51, rue de Namur.*
Le Campeur, 169, rue Royale.
LIEGE : *Gausset, R., 33, Boulevard d'Avroy.*

VOYAGES JOSEPH DUMOULIN

La plus ancienne agence belge de voyages. -- Fondée en 1893.

VOYAGES A FORFAIT.

Billets : chemin de fer, navigation, aviation. — Tourisme automobile.

DEPARTEMENT DU CONGO.

Revue Touristique EVASION envoyée sur demande.

BRUXELLES, 77, Bd Adolphe Max. Tél. 17.17.85.

BUREAUX AU CONGO :

ANVERS, 64, Av. de Keyser. Tél. 212.50.

Cost-Eville-Léo-Stan

LIÈGE, 16, Rue du Pont d'Avroy. Tél. 23.40.10.

Cable : VOYAMOULIN. C.C.P. Brux. 248.03.